

Étude Monographique sur la
**DÉMOGRAPHIE, LA
PAIX ET LA SÉCURITÉ
AU SAHEL :**

CAS DU MALI



Ce document sur la démographie, la paix et la sécurité au Sahel est l'un des documents de travail commandés par l'UNFPA WCAR pour faire la lumière sur les défis critiques avec des données et des preuves et informer les interventions vers un environnement plus propice à la sécurité et au développement au Sahel. Son contenu ne reflète pas nécessairement les points de vue de l'UNFPA.

Pour demander des exemplaires du document ou pour plus d'informations sur le document, veuillez contacter UNFPA WCARO. Des documents sont également disponibles sur le site Web du de l'UNFPA WCARO :

Démographie, Paix et Sécurité au Sahel
UNFPA, Bureau de l'Afrique de l'Ouest et du Centre
Immeuble Wolle Ndiaye, Almadies
BP : 21090 Dakar-Ponty SENEGAL
Fax : +221 33 820 17 31
Web : <http://wcaro.unfpa.org>
Email : wcaro.office@unfpa.org

TABLE DES MATIÈRES

I	Résumé exécutif	6
II	Introduction	9
1.1	Contexte.....	9
1.2	Objectifs.....	10
1.3	Cadrage théorique et méthodologique.....	11
1.4	Manifestations de l'insécurité selon les acteurs.....	11
III	Profil démographique, enjeux sécuritaires et financement des secteurs sociaux	13
1.5	Profil démographique : passé et perspectives.....	13
1.1.1.	Une population diversifiée.....	13
1.1.2.	...Qui augmente rapidement	13
1.1.3.	Une population jeune	15
1.1.4.	Un âge médian très bas.....	17
1.1.5.	Évolution du rapport de dépendance démographique	18
1.1.6.	Les facteurs de la croissance démographique	19
1.6	Défis liés à la croissance démographique et à la structure de la population.....	22
1.1.7.	Contexte socioéconomique du Mali.....	22
1.1.8.	Déficit du cycle de vie et ratio de soutien	32
1.7	Contexte et enjeux sécuritaires.....	37
1.1.9.	Évolutions de la situation sécuritaire	37
1.1.10.	Un lourd tribut humain	38
1.1.11.	Dépenses militaires et financement du capital humain : un effet d'éviction?.....	39
IV	Perspectives démographiques et développement du capital humain	43
1.8	Perspectives démographiques à l'horizon 2050 : enjeux et défis	43
1.1.12.	Quels enjeux ?.....	43
1.1.13.	Défis des conflits liés à la gouvernance des ressources naturelles	44
1.9	Défis pour améliorer le capital humain	44
1.1.14.	Le déficit de capital humain.....	45
1.1.15.	Les besoins pour changer la donne	48
V	Conclusion	53
VI	Références.....	54

LISTE DES GRAPHIQUES

Figure 1 : Dynamique de la population malienne.....	14
Figure 2 : Proportion des jeunes dans la population totale.....	15
Figure 3 : Pyramide des âges de la population	16
Figure 4 : Évolution de l'âge médian de la population	17
Figure 5 : Rapport de dépendance des jeunes de moins de 15 ans	18
Figure 6 : Rapport de dépendance démographique	19
Figure 7 : Rapport de dépendance des jeunes de moins de 25 ans	19
Figure 8 : Fécondité et dynamique de la population au Mali.....	20
Figure 9 : Impacts de l'élan démographique.....	21
Figure 10 : Évolutions de la croissance économique.....	23
Figure 11 : Contributions des secteurs économiques au PIB.....	24
Figure 12 : Contributions sectorielles à la croissance du PIB.....	25
Figure 13 : Évolutions de l'incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence	27
Figure 14 : Indices de pauvreté selon le milieu de résidence au Mali en 2016 (%)	28
Figure 15 : Taux de chômage par région, milieu et sexe au Mali en 2018 (en %)	31
Figure 16 : Taux de chômage des 15-24 ans par milieu et sexe au Mali en 2018 (en %)	31
Figure 17 : Profils moyens de consommation et de revenus du travail, profils agrégés de consommation et de revenu du travail et LCD moyen et agrégé.....	35
Figure 18 : Évolutions du ratio de soutien économique au Mali (1950 – 2050), en %.....	37
Figure 19 : Décès directement liés aux conflits armés en Afrique	38
Figure 20 : évolutions des dépenses militaires au Mali	40
Figure 21 : Dépenses publiques et dépenses publiques sociales	41
Figure 22 : L'Indice du capital humain en Afrique subsaharienne, 2018.....	46
Figure 23 : Densité de personnel sanitaire qualifié en Afrique	50
Figure 24 : Déficit de personnel professionnel de santé au Mali	50
Figure 25 : Dépenses publiques de santé par habitant	51
Figure 26 : Besoins en personnel professionnel de santé	52
Figure 27 : Coûts des besoins projetés en personnel de santé	52

LISTE DES TABLEAUX

Table 1 : Indicateurs macroéconomiques récents et projetés	23
Table 2 : Indices de pauvreté au Mali et dans ses régions en 2016 (en %)	29
Table 3 : Niveau de sécurité alimentaire au Mali en 2016 (en %)	29
Table 4 : Évolutions du taux de chômage par âge et par sexe au Mali entre 2017 et 2018.....	30
Table 5 : Consommation et revenu du travail agrégé au Mali (en milliards de FCFA).....	34
Table 6 : Évolutions du Ratio de soutien et du Déficit du Cycle de vie au Mali de 2015 à 2016.....	36
Table 7 : Bilan du nombre de victimes recensées dans les conflits armés au Mali de 2012 à 2019	38

I RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La position géographique du Mali dans un Sahel en proie à l'insécurité depuis de nombreuses années expose ce pays à une instabilité sécuritaire sans cesse aggravée par les attaques des groupes armés non étatiques présents dans la région, notamment les groupes djihadistes, les groupes de bandits armés et les groupes communautaires d'autodéfense, en particulier dans les zones frontalières avec l'Algérie, le Burkina Faso et le Niger. Ainsi, le Mali connaît une période d'instabilité et de conflit depuis le coup d'État militaire de 2012 et l'occupation du nord du pays par des groupes armés.

La situation sécuritaire du pays crée de nombreuses incertitudes, notamment en ce qui concerne son développement économique et social. Il est donc crucial de comprendre comment la sécurité et le développement sont liés dans le contexte spécifique du Sahel. C'est dans cette perspective que cette monographie a été préparée, offrant une analyse situationnelle des questions critiques liées à la sécurité, au développement et à la dynamique des populations au Mali.

Malgré la signature de deux accords de paix entre les différents protagonistes, à Ouagadougou en juin 2013 et à Alger en juin 2015, la situation dans le centre et le nord du Mali continue de se détériorer. Dans le Nord, la violence continue de s'intensifier. Les groupes djihadistes poursuivent leurs attaques et de nombreux groupes armés aux revendications très diverses s'organisent. Dans le même temps, le conflit s'est déplacé vers le centre du pays, où l'insécurité s'accroît et on assiste à une montée du grand banditisme et du communautarisme. Par ailleurs, comme partout ailleurs au Sahel, le Mali est devenu depuis une dizaine d'années un lieu de transit pour toutes sortes de trafics, notamment de migrants, de cigarettes, de drogue, etc. Tous ces faits illustrent la complexité du problème de la sécurité au Mali, mettant en évidence les interactions entre un certain nombre de questions, notamment la gouvernance, la violence légitime,

la justice, les questions foncières, les divisions intercommunautaires, l'intégration régionale, le crime organisé, le changement climatique, le développement et même les institutions patriarcales.

À ce jour, l'instabilité sécuritaire a fait des milliers de victimes et des centaines de milliers de personnes déplacées. Le nombre de morts continue d'augmenter de façon spectaculaire chaque année et les civils semblent payer un lourd tribut à cette situation. Le Mali a ainsi été le quatrième pays le plus meurtrier dans les conflits armés en Afrique subsaharienne, après la Somalie, le Soudan et la République centrafricaine. D'autres actes de violations graves commis incluent des violations au droit à la vie, des actes de torture, de violence sexuelle, des arrestations, des détentions arbitraires, des violations du droit à la propriété et des punitions collectives.

Les conséquences sociales et humaines de tous ces actes de violence, au-delà du coût immédiat des morts et des blessés, comprennent la migration ou le déplacement de personnes, la fermeture d'entreprises, la réduction des investissements, le déclin du tourisme et le manque de légitimité des institutions. Il en résulte une augmentation considérable des nouvelles dépenses publiques pour la reconstruction des infrastructures détruites, l'aide aux populations déplacées et la réinstallation des personnes déplacées et des réfugiés dans leurs foyers et leurs régions d'origine. D'autres nouvelles dépenses publiques importantes concernent également les coûts de négociation et de mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation au Mali et les nouvelles institutions qui seront créées dans le cadre de cet accord.

Parallèlement, la dégradation des conditions sécuritaires a incité les autorités du pays à définir de nouveaux programmes pour la sécurité intérieure et extérieure et pour le renforcement du dispositif

d'application des lois. Le Mali s'est ainsi trouvé pris dans une course aux armements, augmentant fortement ses dépenses de défense et de sécurité. De 2010 à 2018, l'effort du gouvernement en matière de dépenses militaires a connu une augmentation assez forte. Les montants dépensés ont même été multipliés par un peu plus de trois au cours de cette période. Les dépenses militaires du Mali ont ainsi augmenté de 233 % entre 2010 et 2018, ce qui correspond à une augmentation annuelle moyenne de 14 % sur cette période.

Seulement, ces accroissements des dépenses militaires sont intervenus dans un contexte où les ressources de l'État n'ont pas beaucoup augmenté. Sur la même période 2010-2018, le budget global de l'État n'a augmenté qu'à un taux annuel moyen de 7 % et les recettes fiscales de 6 %, soit bien moins que le taux de croissance annuel des dépenses militaires (14 %). Dans ces conditions, la réaffectation des ressources est la seule option qui s'offre à l'État malien pour supporter ces nouvelles dépenses militaires. La réaffectation des ressources consiste en un réajustement des dépenses eu égard aux prévisions de la loi des finances initiale. Dans le nouveau contexte sécuritaire, la réaffectation est devenue un moyen de plus en plus utilisé dans les pays du Sahel pour financer des besoins nouveaux dans les domaines de la sécurité intérieure et extérieure et de gestion des implications des conflits.

L'implication immédiate est qu'avec le budget global limité du gouvernement, l'augmentation des dépenses militaires a un effet d'éviction sur d'autres composantes des dépenses gouvernementales telles que les dépenses d'éducation et de santé au Mali. L'analyse montre que l'effet d'éviction est réel et assez fort par rapport aux dépenses du gouvernement central dans le secteur de la santé. C'est le secteur de la santé qui est le plus perdant avec l'augmentation des allocations du budget de la défense. Entre 2010 et 2018, la part des dépenses de santé publique dans le budget de l'État a été maintenue à une moyenne inférieure à 5 %, tandis que les dépenses militaires ont doublé, passant de 7 % à 14 % du budget de l'État.

L'effet d'éviction sur les dépenses publiques d'éducation est tout aussi réel, bien que moins apparent. La part des dépenses d'éducation dans le budget de l'État est restée globalement stable, fluctuant autour de 17 % sur la période 2008-2018. Dans le même temps, la part des dépenses militaires dans le budget global de l'État a augmenté régulièrement. Un effet de rattrapage a même été observé vers la fin de la période, lorsque la part des dépenses militaires a atteint près de 15 %, tandis que la part des dépenses publiques d'éducation a chuté à 15 %.

Ces effets d'éviction sont d'autant plus inquiétants que la performance globale du Mali en matière de capital est alarmante. Malgré les efforts consentis depuis les six dernières décennies, le Mali accuse un sérieux déficit de capital humain. Il est parmi les pays africains qui ont le plus faible score sur l'indice de capital humain publié en 2018. Avec un score de 0,32 sur un maximum de 1, le Mali est classé au 40ème rang, juste devant le Sud Soudan et le Tchad, et au même niveau que le Libéria et Niger.

Le score de 0,32 du Mali dans l'indice de capital humain signifie que le niveau de revenu qu'un enfant né aujourd'hui dans ce pays peut espérer atteindre à l'âge adulte sera inférieur de 68 % au niveau qu'il aurait pu atteindre s'il avait suivi une scolarité complète et avait vécu en pleine santé. Le score de 0,32 du Mali signifie aussi que le pays pourrait atteindre un PIB futur par travailleur trois fois plus élevé s'il atteignait le niveau correspondant à une scolarité complète et à la pleine santé.

Il convient, par ailleurs, de noter que le déficit en capital humain pourrait s'aggraver à l'avenir en raison de l'incertitude en matière de sécurité et surtout en raison de la croissance démographique. En effet, toutes les projections démographiques indiquent que le Mali connaîtra une augmentation considérable de sa population à l'horizon 2050 quelle que soit la variante de l'évolution de l'indice synthétique de la fécondité (ISF). Dans les trois décennies à venir, la population malienne continuera

d'augmenter quelle que soit la tendance de l'ISF du fait surtout de l'élan démographique.

Le gouvernement du Mali en quête d'une transformation économique et sociale accélérée du pays devrait surtout accorder une attention particulière à cette dynamique démographique et à son impact sur le développement. Cet objectif ne peut être atteint en mettant l'accent uniquement sur la dimension économique. Les paramètres démographiques sont tout aussi des facteurs déterminant. Le capital humain (le potentiel de chaque individu) est l'investissement le plus important que le Mali devra consentir dans cette perspective.

L'analyse coûts associés aux investissements nécessaires en vue de combler le déficit de capital humain montre que cet objectif est bien réalisable si l'État met en œuvre des politiques hardies lui permettant de générer des marges fiscales suffisantes pour financer ces investissements. Le préalable est toutefois de créer les conditions d'une paix juste et durable afin de pouvoir se mobiliser pour initier et mettre en œuvre les réformes nécessaires pour faire augmenter le taux de croissance et le niveau de mobilisation des ressources de l'État (augmenter la pression fiscale).

II INTRODUCTION

1.1 Contexte

Le Mali s'étend entre le 10ème et le 25ème degré de latitude nord d'une part et d'autre part entre le 4ème degré de longitude Est et le 12ème degré de longitude Ouest, sur une superficie totale de 1 246 814 km² répartie entre un District et 8 régions administratives. Le Mali possède des frontières communes avec huit pays, notamment la Mauritanie, l'Algérie, le Niger, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Sénégal.

Cette position géographique dans un Sahel en proie à l'insécurité depuis de nombreuses années expose le Mali à une instabilité sécuritaire sans cesse aggravée par les attaques des groupes armés non étatiques présents dans la région, notamment les groupes djihadistes, les groupes de bandits armés et les groupes communautaires d'autodéfense, en particulier dans les zones frontalières avec l'Algérie, le Burkina Faso et le Niger.

Ainsi, le Mali connaît une période d'instabilité et de conflit depuis le coup d'État militaire de 2012 et l'occupation du nord du pays par des groupes armés. Une intervention militaire a été lancée en janvier 2013 sous l'égide de la France, avant que la Mission intégrée multidimensionnelle de stabilisation des Nations unies au Mali (MINUSMA) ne prenne le relais en juillet 2014.

Néanmoins, la situation dans le centre et le nord du Mali continue de se détériorer, malgré la signature de deux accords de paix entre les différents protagonistes, à Ouagadougou en juin 2013 et à Alger en juin 2015, prévoyant le retour des autorités maliennes dans des régions entières du pays où l'État était devenu absent. L'activité des groupes armés indépendantistes ou pro-gouvernementaux reste intense dans le nord du pays. Les affrontements entre les séparatistes et les milices pro-gouvernementales n'ont jamais cessé et les militants liés à Al-Qaïda continuent de perpétrer

des attaques terroristes. L'instabilité politique et sécuritaire persiste dans cette partie du pays, car il s'agit non seulement d'une zone propice au repli en cas d'attaque dans les régions voisines, mais aussi à la fourniture de fournitures et de moyens de subsistance et au recrutement d'adhérents et de complices au sein des communautés locales.

De plus, la situation se détériore fortement au centre, faisant craindre une déstabilisation à long terme. Le 23 mars 2019, le village peul d'Ogossogou, dans le centre du Mali, a été attaqué par des milices, tuant au moins 134 personnes. Dans cette partie du pays également, la violence s'intensifie, en plus de la menace terroriste croissante et des activités criminelles florissantes, conduisant à une altération considérable du mode et des conditions de vie des populations dans ces zones essentiellement agro-sylvo-pastorales, avec des conséquences immédiates sur leurs moyens de subsistance. Cette situation a également modifié les relations sociales entre des communautés qui étaient déjà précaires en raison de conflits sur le partage des ressources naturelles, en particulier les zones de pâturage.

À cela s'ajoutent les déplacements massifs de population entraînant des besoins humanitaires urgents. Et le caractère imprévisible et la rapidité de ces mouvements de population rendent les réponses apportées par les acteurs humanitaires et l'État plus complexes, notamment en termes de secours alimentaires, non alimentaires et autres réponses sectorielles. Ces mouvements exercent également une pression supplémentaire sur l'État et les autorités locales, qui peinaient déjà à répondre aux besoins de la population.

En effet, une conséquence directe de la situation sécuritaire est la poussée de dépenses nouvelles engagées par l'État pour la reconstruction des infrastructures détruites, l'aide aux populations déplacées et la réinstallation des personnes déplacées et des réfugiés dans leurs foyers et

régions d'origine. En parallèle, les dépenses publiques militaires et de sécurité se sont aussi fortement accrues. Entre 2013 et 2017, elles ont augmenté à un taux annuel moyen de 20,08 % contre 3,55 % entre 2009 et 2011, soit un taux trois fois plus élevé que celui des recettes de l'État¹. D'autres nouvelles dépenses publiques importantes ont aussi trait aux coûts liés à la négociation et à la mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation au Mali et aux nouvelles institutions qui seront créées dans le cadre de cet accord.

La répercussion immédiate de ces augmentations des dépenses liées à la gestion de la situation sécuritaire est une diminution substantielle des ressources publiques disponibles pour les autres secteurs, en particulier les secteurs sociaux. L'État malien a donc de moins en moins de marge de manœuvre pour investir davantage et mieux dans la santé et l'éducation de sa population. Or, c'est la condition sine qua non pour disposer d'un capital humain de qualité capable d'assurer les transformations économiques et sociales envisagées dans le CREDD.

La situation sécuritaire du pays crée donc de nombreuses incertitudes, notamment en ce qui concerne son développement économique et social.

Du point de vue du développement, les réponses aux menaces pour la sécurité ne peuvent se limiter à une action militaire. Elles doivent également intégrer des solutions de développement afin de générer des dividendes de la paix dans les communautés, de créer des sociétés plus inclusives et de mettre en place les conditions d'une croissance économique durable. Une première étape essentielle pour ce faire consiste donc à comprendre comment la sécurité et le développement sont liés dans le contexte spécifique du Sahel.

C'est dans cette perspective que cette monographie a été préparée, proposant une analyse situationnelle des questions critiques liées à la sécurité, au développement et à la dynamique démographique au Mali.

1.2 Objectifs

Cette étude monographique s'inscrit dans le cadre d'une initiative du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) visant à examiner l'évolution du facteur démographique et les questions de paix et de sécurité et leurs interactions avec les enjeux de développement des pays du Sahel.

Cette analyse servira à orienter la réflexion stratégique et la concrétisation de l'engagement du bureau régional de l'UNFPA à opérationnaliser la capture du dividende démographique dans les pays du Sahel, en partant du principe que les défis auxquels ces pays sont confrontés doivent être abordés de manière globale et intégrée pour parvenir à une paix durable et une prospérité partagée.

L'objectif de cette analyse est donc de contribuer à une compréhension plus approfondie des facteurs sous-jacents associés aux risques de troubles et d'instabilité sociale et économique au Mali, que ces facteurs soient des questions foncières, des crimes violents, le chômage, la pression démographique, les déplacements de population, les rivalités ethniques et religieuses ou des causes plus complexes (inégalité sociale, défaillance de l'État, violations des droits de l'homme, prédation des ressources, terrorisme, etc.).

De façon plus spécifique, il s'agit de :

- Décrire le contexte sécuritaire au Mali durant ces 5 dernières années
- Décrire le profil démographique depuis 1960 à 2040 (taille et structure de la population en utilisant les données nationales).

1 République du Mali (2019). *Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (CREDD) 2019-2023*. Bamako, Mali : Cellule Technique CSLP- Ministère de l'Économie et des Finances. Mai 2019.

- Décrire la dynamique de la structure de la population, prenant en compte l'évolution de la proportion des jeunes de moins de 25 ans, de ceux âgés de 15-34 ans et de la dépendance démographique des jeunes (0-15 ans)., et toutes autres tranches d'âges pertinents.
- Décrire l'évolution de la part du budget de la santé dans le budget national (1960-2019).
- Décrire l'évolution de la part du budget de l'éducation dans le budget national (1960-2019).
- Décrire l'évolution de la part du budget du ministère en charge de la défense et sécurité dans le budget national (1960-2019).
- Faire des analyses croisées entre l'évolution du changement de structure de la population la demande sociale (éducation et santé) et les problèmes de sécurité
- Discuter des perspectives démographiques à l'horizon 2040 et les rapprocher de la demande sociale et des questions de paix et sécurité

1.3 Cadrage théorique et méthodologique

Il existe entre Démographie, Paix, Sécurité et Développement des relations interactionnelles très complexes, qui ont fait l'objet de très peu d'études et de recherches dans la littérature scientifique contemporaine. Pourtant, les hommes se sont toujours interrogés sur l'influence de leur nombre sur leur sécurité et sur leur bien être individuel et collectif depuis la nuit des temps. Autrement dit, les hommes ont-ils intérêt à être moins nombreux ou plus nombreux pour assurer leur sécurité? La croissance démographique a-t-elle une influence sur l'insécurité?

La présente monographie se propose d'analyser les questions de sécurité liées à la dynamique et à la structure démographiques de la population malienne.

Très peu d'études ont été menées sur l'influence des facteurs démographiques sur la paix et la sécurité.

1.4 Manifestations de l'insécurité selon les acteurs

- Les manifestations de l'insécurité telles que révélées par les enquêtes se résument en atteintes physiques, morales ou psychologiques et atteintes aux biens :
- Crime organisé : trafic d'armes en tous genres, trafic de toutes les catégories de drogues et trafic d'êtres humains, terrorisme, attentats à l'explosif, crimes économiques, cyber criminalité ;
- Montée du radicalisme et de l'extrémisme violent dans de nombreuses localités faiblement contrôlées par l'État ;
- Banditisme : attaques à mains armées et extorsions violentes, braquages avec armes légères, port illégal d'armes de guerre, vols, menaces, etc. ;
- Violations de droits humains (assassinat, viols, violences sexuelles, enlèvement et disparition de personnes, etc.) ;
- Augmentation de la consommation de drogue et autres substances nuisibles à la santé ;
- Déplacements des populations fuyant les atrocités des conflits armés ;
- Extrême pauvreté des populations affectées par les conflits, chômage des jeunes, désespoir des populations déplacées, peur, découragement, isolement, abandon, crise de confiance communautaire, mécontentes, dégoût voire haine envers l'autre (personnes, ethnies, les couleurs), exclusions et inégalités sociales ;
- Aggravation de la criminalité et de la délinquance surtout juvénile dans les zones affectées ;
- Montée de la précarité liée à la crise alimentaire dans de nombreuses localités en situation d'insécurité ;
- Migrations et exils économiques ;

- Faible taux de scolarisation des enfants et déscolarisation ;
- Réduction de l'espérance de vie par suite des maladies et décès liés à la pauvreté extrême.

Les données démographiques, économiques, sociales et culturelles utilisées pour élaborer cette monographie, proviennent essentiellement de sources nationales, notamment de l'Institut National de la Statistique - INSTAT, du Ministère de l'Économie et des finances, des ministères techniques (Aménagement du territoire et de la population, Santé, Éducation, Emploi, Défense, etc.), de l'Observatoire du dividende démographique (ODD), de l'Observatoire du développement humain durable (ODHD), etc.). Autres sources de données incluent le département d'études et de recherche sur la population pour le développement (CERPOD) de l'Institut du Sahel (INSAH)/CILSS basé à Bamako (Mali) et des Organismes du système des Nations Unies notamment OCHA (pour les données humanitaires) et la division de la population des Nations Unies (pour les perspectives démographiques).

Les périodes temporelles retenues dans les perspectives démographiques nationales du Mali, à savoir (2009 à 2035), ne sont pas adaptées pour concevoir cette monographie qui exige des données démographiques couvrant la période 1960-2050. Le Mali ne dispose pas actuellement de perspectives démographiques couvrant la période 1960-2050. Les perspectives démographiques des Nations Unies ont été utilisées en combinaison avec des données nationales provenant des recensements généraux de la population et de l'habitat (RGPH I, RGPH II, RGPH III, RGPH IV), des enquêtes démographiques et de santé au Mali (EDSM I, EDSM II, EDSM III, EDSM IV, EDSM V, EDSM VI) et des enquêtes modulaires et permanentes auprès des ménages (EMOP).

III PROFIL DÉMOGRAPHIQUE, ENJEUX SÉCURITAIRES ET FINANCEMENT DES SECTEURS SOCIAUX

1.5 Profil démographique : passé et perspectives

1.1.1. Une population diversifiée...

La population du Mali est estimée à 20 251 000 habitants en 2020. Elle est composée d'une centaine d'ethnies, dont les principales sont les Bambara, Bobo, Bozo, Dogon, Kassonké, Malinké, Minianka, Peuls, Sénoufo, Soninké (ou Sarakolé), Sonhaïs (ou Songhoïs), Touaregs, Maures et Arabes. Le français est la langue officielle, mais la majorité de la population parle les langues nationales, le bambara étant la plus utilisée.

Les Maliens sont majoritairement musulmans (94,4 % de la population). Les chrétiens sont estimés à 2,4 % de la population et sont pour la plupart catholiques (1,6 %). En outre, 2,7 % des Maliens pratiquent une religion populaire. La religion est omniprésente au Mali. Il est rare de trouver un village sans sa mosquée. Pour autant, les cérémonies animistes, bien qu'interdites par l'Islam, persistent encore dans certains villages. Les griots et les marabouts rappellent le passé animiste dans de nombreuses régions du pays, tout comme les fétiches et les amulettes, très répandus dans certains groupes ethniques encore attachés aux pratiques animistes.

Près de la moitié de la population malienne vit dans les centres urbains. En un demi-siècle, le taux d'urbanisation du Mali a quadruplé, passant de 11 % en 1960 à 44 % en 2020. Cette urbanisation rapide a entraîné une augmentation des bidonvilles (établissements informels), des problèmes de logement, des litiges fonciers et des conflits qui en découlent, de la criminalité urbaine et du grand banditisme. De plus, avec l'augmentation de la population urbaine, les besoins en logement qui en résultent ont explosé et la demande sociale non satisfaite qui en résulte est une source de frustration individuelle et collective.

1.1.2. ...Qui augmente rapidement

La population du Mali n'a cessé de croître fortement depuis 1960 (Figure No 1). Elle est estimée à 20,3 millions d'habitants en 2030, soit une augmentation de près de 10 personnes depuis 2000 et 2,5 fois plus depuis 1990.

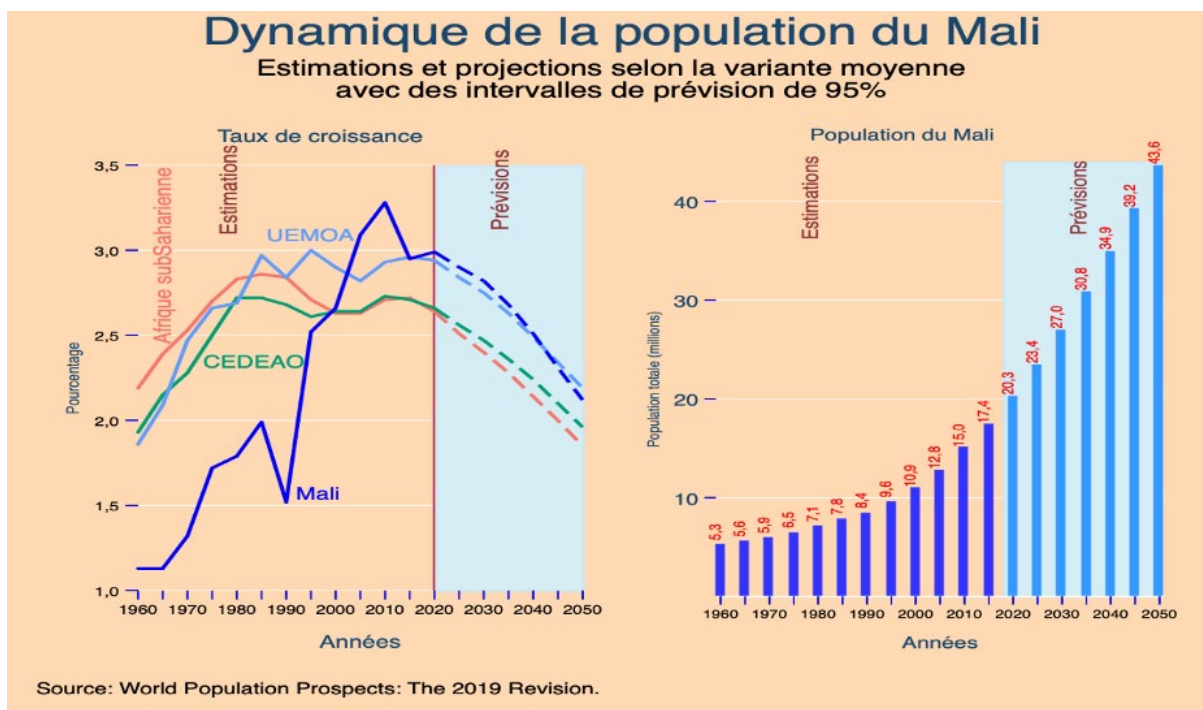


FIGURE 1 : Dynamique de la population malienne

La population malienne devrait atteindre 27 millions en 2030, 35 millions en 2040 et 44 millions en 2050, selon la projection moyenne-variante des Nations Unies, qui suppose une baisse de la fécondité pour les pays où les familles nombreuses sont encore fréquentes et une réduction continue de la mortalité à tous les âges. Ainsi, on devrait encore observer un doublement de la population du Mali (comparé à son niveau de 2020), dans un intervalle de temps de juste près d'un quart de siècle.

Ces niveaux de changement dans la taille de la population reflètent le taux de croissance démographique particulièrement élevé du Mali, qui dépasse même la moyennes des pays d'Afrique subsaharienne et de l'Ouest, avec une moyenne de plus de 2,7 % par an à partir de 2000. Ce taux a même atteint un pic de plus de 3,2 % en 2010, au cours de la période 2005-2015, où il a augmenté à un taux annuel moyen de plus de 3 %. Et même si le taux de croissance démographique du Mali devrait diminuer au cours de la période 2020-2050, cette baisse sera beaucoup moins prononcée par rapport aux moyennes des autres pays du continent et de la sous-région.

1.1.3. Une population jeune

Les tendances démographiques observées et projetées suggèrent que la structure par âge de la population malienne (et donc le ratio de dépendance) ne devrait pas changer de manière singulière au cours des prochaines décennies en raison surtout de la dynamique de la fécondité et de l'espérance de vie. Durant la période 1960-2020, le poids des jeunes dans la population totale a considérablement augmenté. Le poids des jeunes de moins de 25 ans dans la population totale a plus que doublé entre 1960 et 2020, passant de 59,18 % en 1960 à 66,89 % en 2020. Le poids des jeunes âgés de 5 à 20 ans est passé de 34 % en 1960 à 40,31 % en 2020. Celui des jeunes âgés de 15 à 34 ans a varié entre 31 % et 33 % entre 1960 et 2020.

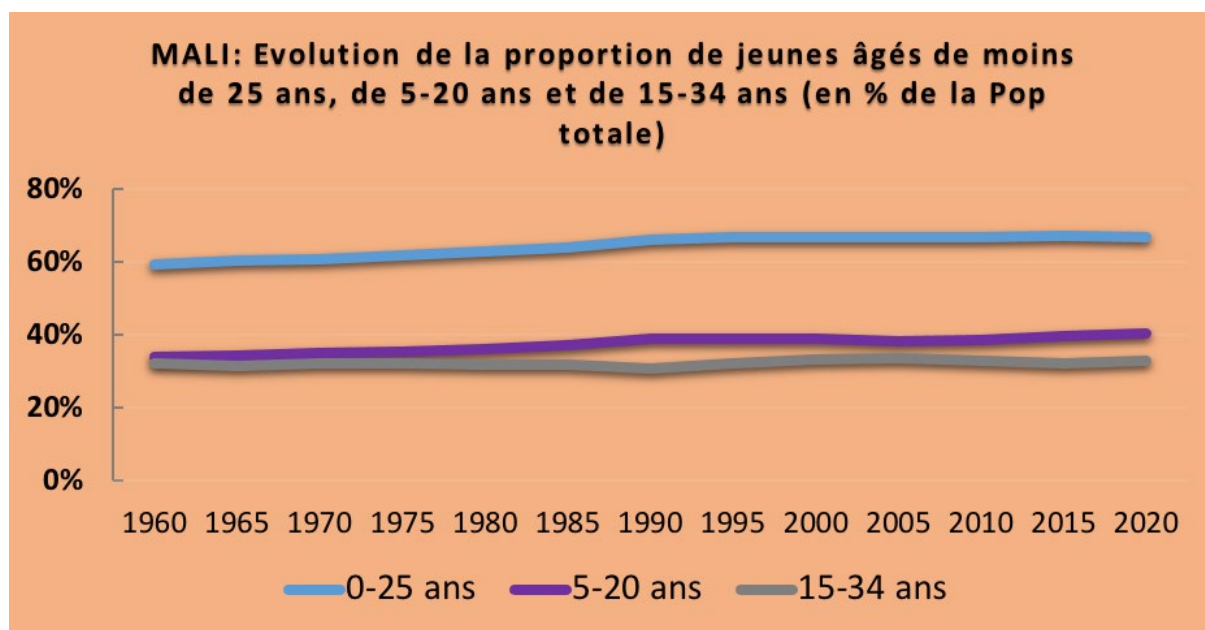


FIGURE 2 : Proportion des jeunes dans la population totale

1.1.4. Un âge médian très bas

L'âge médian de la population du Mali est assez faible : il est estimé à 16,3 ans en 2020 (voir le graphique 4). Cela signifie que la moitié de la population malienne avait dépassé cet âge et que l'autre moitié ne l'avait pas encore atteint, confirmant ainsi la structure démographique relativement jeune de la population.

L'analyse de l'évolution de l'âge médian depuis 1960 montre un certain rajeunissement de la population malienne. Le niveau de l'âge médian est passé de 19,5 ans en 1960 à 16,3 ans en 2020, soit une diminution de 3,2 ans sur la période, soit une baisse de 0,05 an en moyenne par année. Cet abaissement de l'âge médian durant la période 1960-2020 est principalement expliqué par les niveaux élevés de fécondité connus durant cette et la faible progression de l'espérance de vie à la naissance.

De plus, les projections suggèrent que l'âge médian du Mali ne devrait pas beaucoup changer à moyen terme. Il ne passera que de 16,3 à 17,8 ans entre 2020 et 2030, puis à 19,4 en 2040 et dépassera à peine 20 ans en 2045. En outre, la tendance observée et prévue de l'âge médian du Mali contraste relativement avec celle du reste de l'Afrique subsaharienne, en particulier et surtout en Afrique de l'Ouest. La figure n°4 montre comment l'évolution de l'âge médian diverge entre le Mali et les autres parties de l'Afrique subsaharienne. Alors que le Mali voit son âge médian stagner à moins de 18 ans jusqu'en 2035, la moyenne des pays africains et de la sous-région dépasse déjà ce seuil en 2020.

En termes d'effectifs, 10,2 millions de jeunes auront 16,3 ans ou moins en 2020 et 13,5 millions auront moins de 18 ans en 2030. Cela confirme la jeunesse prononcée de la population malienne. C'est certainement un atout, mais cela entraîne aussi de nombreux défis en termes de besoins à satisfaire dans les domaines de la santé et de l'éducation, mais aussi en termes d'emplois à créer dans le futur.

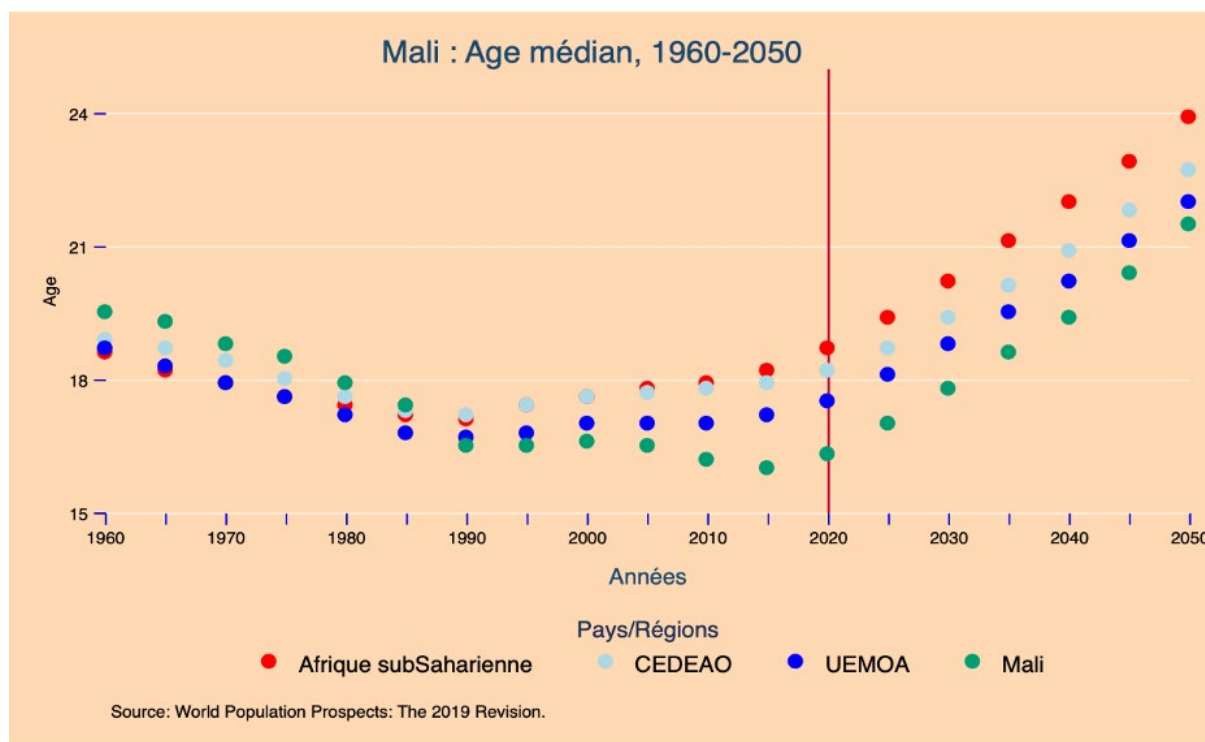


FIGURE 4 : Évolution de l'âge médian de la population

1.1.5. Évolution du rapport de dépendance démographique

Le rapport de dépendance démographique est fonction de la structure par âge de la population. C'est le rapport du nombre d'individus supposés « dépendre » des autres pour leur vie quotidienne – jeunes et personnes âgées – et le nombre d'individus capables d'assumer cette charge.

L'indicateur clé de la dépendance démographique utilisé dans cette analyse est le rapport entre le nombre d'individus de moins de 15 ans et de plus de 65 ans à la population de 15 à 64 ans. Deux autres indicateurs sont également présentés : le rapport de dépendance des jeunes (individus de moins de 15 ans) et le taux de dépendance des personnes âgées (65 ans et plus), tous deux calculés par rapport au nombre d'individus de 15 à 64 ans. Ces différents ratios donnent des informations sur les évolutions démographiques qui ont caractérisé le Mali jusqu'ici et celles auxquelles on peut s'attendre pour l'avenir. Les graphiques 5 et 6 montrent les évolutions des rapports de dépendance des jeunes de moins de 15 ans et de celle de la dépendance totale au Mali durant la période 1960 à 2020.

Le constat est que les rapports de dépendance Mali ont sensiblement augmenté durant la période 1960-1995 avant d'amorcer une baisse tendancielle à partir de 1995. Le niveau du rapport global de dépendance démographique est passé de 76 personnes à charge pour 100 adultes en âge de travailler en 1960 à 102 personnes à charge pour 100 adultes en âge de travailler en 1990 soit un accroissement du fardeau des personnes à charge de 26 points en 30 ans. De 1990 à 2040, le niveau du rapport de dépendance a diminué de 4 points, passant de 102 à 98 personnes à charge pour 100 adultes en âge de travailler. D'ici à 2040, le niveau du rapport de dépendance baissera au fur et à mesure que le Mali avance, selon son rythme, sur le chemin de la transition démographique.

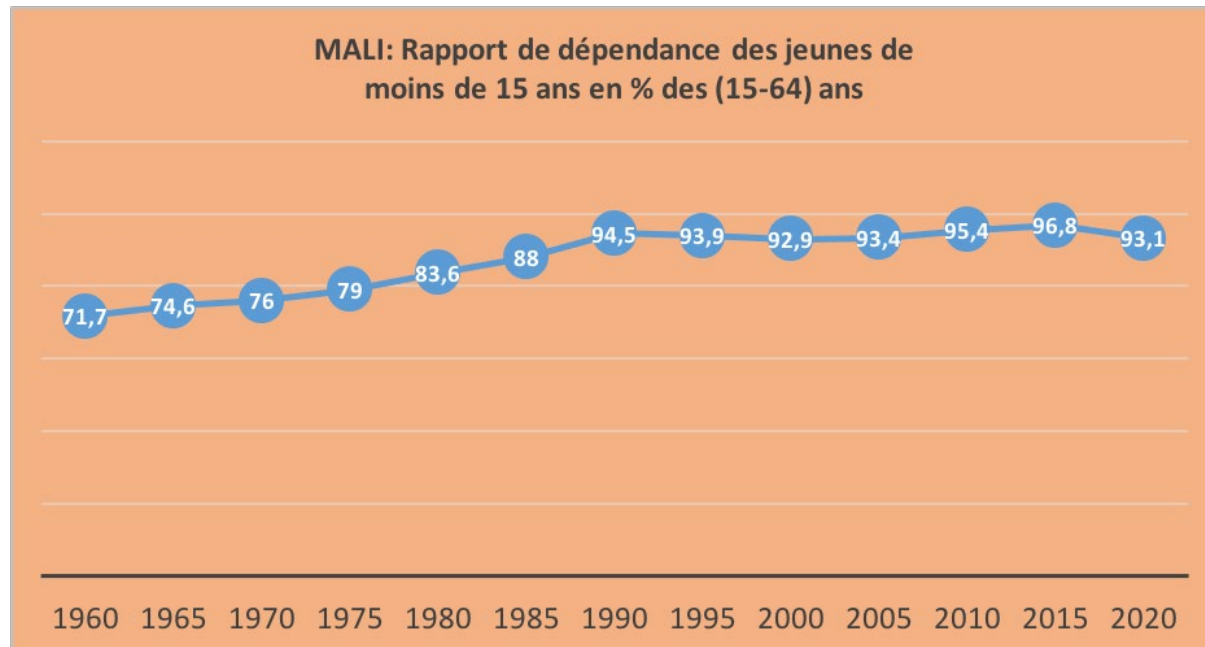


FIGURE 5 : Rapport de dépendance des jeunes de moins de 15 ans

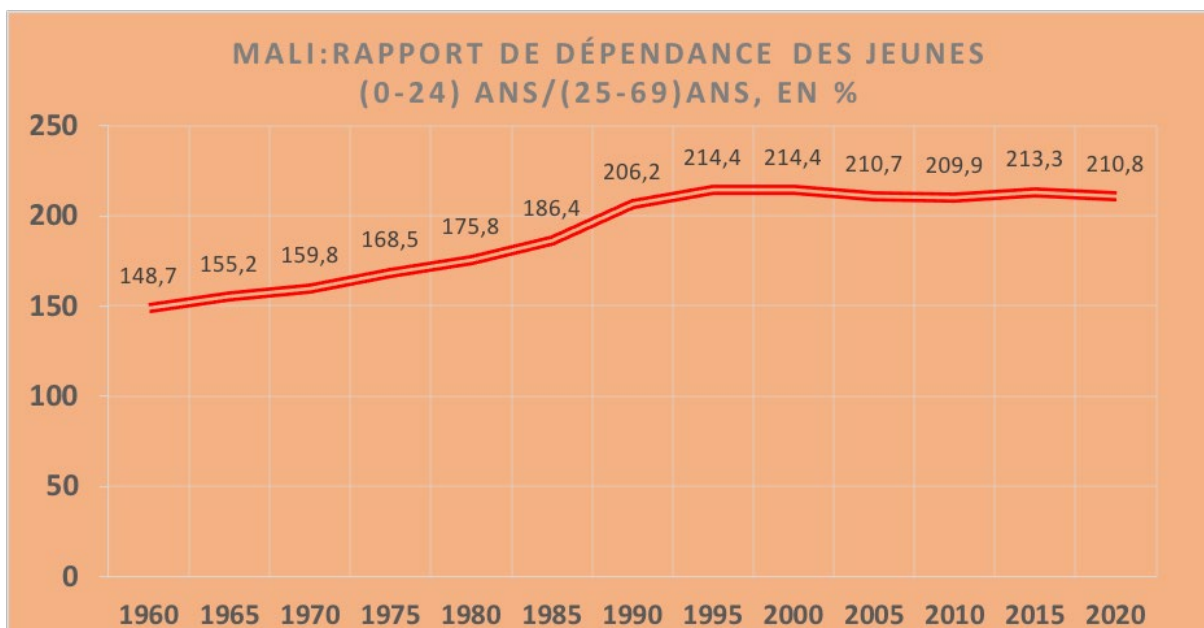


FIGURE 6 : Rapport de dépendance démographique

Le graphique 7 donne l'évolution de la dépendance des jeunes de moins de 25 ans au Mali au cours des 60 dernières années.

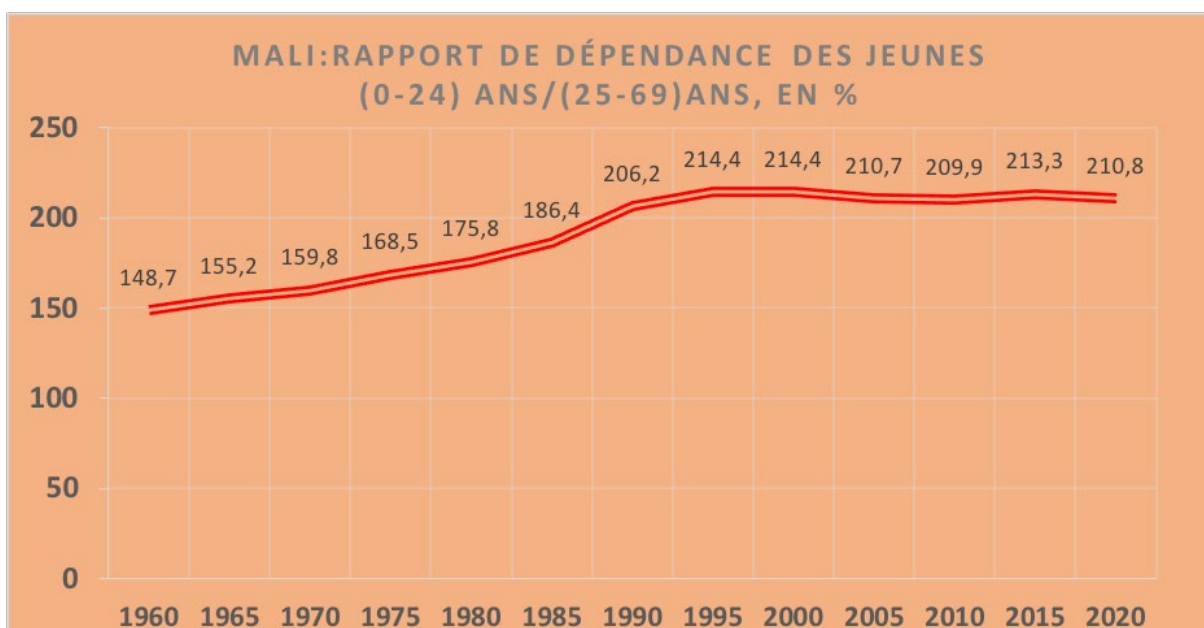


FIGURE 7 : Rapport de dépendance des jeunes de moins de 25 ans

1.1.6. Les facteurs de la croissance démographique

1.1.6.1 Une fécondité élevée

La forte croissance démographique du Mali (observée et prévue) est principalement attribuable à la persistance de taux de fécondité élevés. Si la fécondité a sensiblement diminué au cours des dernières décennies dans de nombreux pays, elle reste élevée au Mali et est supérieure à la moyenne de l'Afrique

subsaharienne, qui est de 4,6 naissances vivantes par femme. En 2020, le niveau de fécondité au Mali est estimé à 6 enfants par femme. Ce chiffre reste très élevé, si l'on considère qu'un peu plus de 2,1 enfants par femme sont nécessaires pour assurer le renouvellement des générations.

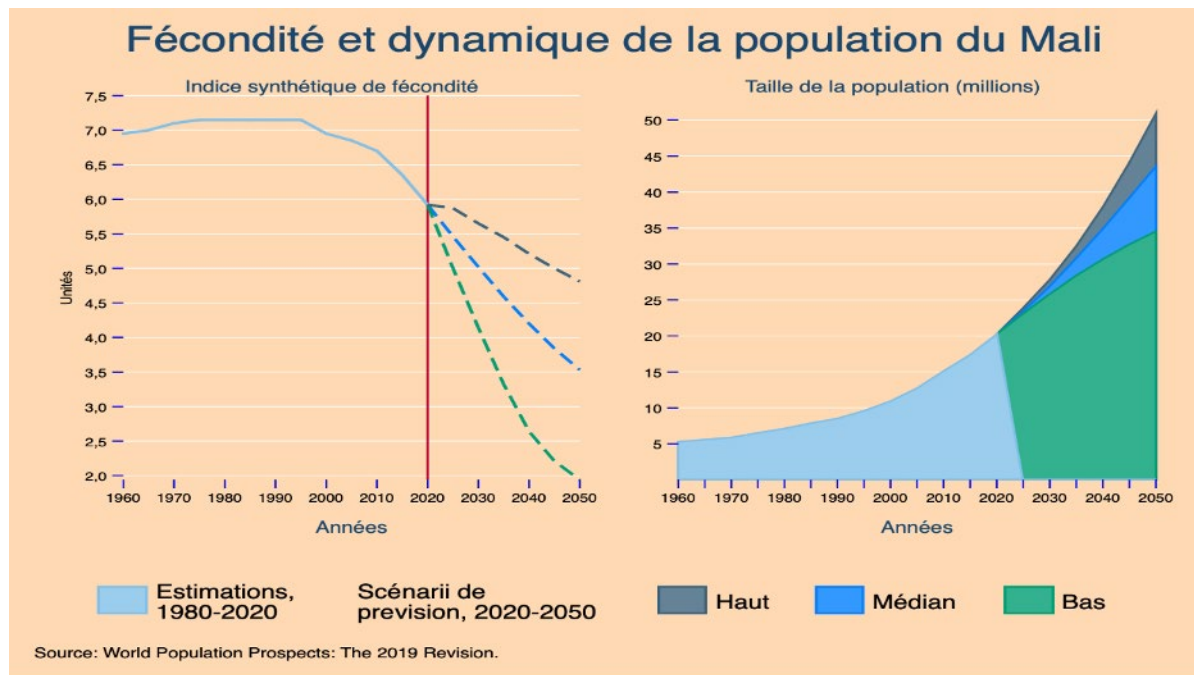


FIGURE 8 : Fécondité et dynamique de la population au Mali

La figure 8 montre l'évolution historique des niveaux de fécondité au Mali de 1960 à 2020. Les niveaux de fécondité les plus élevés du Mali se sont produits dans les années 1970, 1980 et 1990. Le taux est resté à plus de 7 enfants par femme pendant cette période. A partir de 2000, il y a eu une certaine inflexion, mais elle n'a pas été suffisamment prononcée pour changer radicalement la situation. Entre 2000 et 2020, l'indice de fécondité n'a baissé que d'un point, passant de 6,95 en 2000 à 5,92 en 2020, soit une baisse moyenne de 0,05 point par an.

Selon les projections, le niveau de fécondité devrait continuer à baisser, mais demeurerait élevé, se situant au-dessus de 3 jusqu'en 2040 quel que soit le scénario considéré. La figure 5 montre le résultat de trois projections selon les scénarios des Nations Unies. En se concentrant sur les projections jusqu'en 2050 basées sur le scénario de la variation moyenne, on peut voir le niveau de fécondité restera toujours élevé, atteignant 3,5 en 2050. Les projections démographiques associées à cette variante de l'évolution de la fécondité donnent une taille de la population de près de 44 millions d'habitants en 2050 ; soit plus du double du niveau de la population en 2020.

1.1.6.2 L'élan démographique

En raison de la structure d'âge actuelle de la population - majoritairement jeune - le Mali est assuré d'une dynamique démographique importante. Cela signifie que même si l'indice synthétique de fécondité (ISF) tombe immédiatement au niveau de remplacement de 2,1, le pays connaîtra encore une croissance démographique rapide pendant plusieurs décennies. Cela est dû au fait qu'une grande partie de la population jeune d'aujourd'hui n'a pas encore commencé à se reproduire ou se trouve dans les premières années de son cycle de reproduction. En effet, le Mali a jusqu'à présent enregistré des niveaux de fécondité

relativement élevés. Par conséquent, dans les années à venir, le nombre de femmes en âge de procréer augmentera massivement. Et en termes de croissance démographique, cela compensera une baisse potentielle de la fécondité car même si l'ISF diminue par femme, il y aura encore beaucoup plus de femmes pour donner naissance.

L'implication de la structure d'âge actuelle de la population pour la croissance démographique future est appelée élan démographique et peut être évaluée en projetant la population tout en supposant que (a) les taux de mortalité restent constants aux niveaux actuels ; et (b) la fécondité est instantanément égale au niveau de remplacement associé au niveau actuel de mortalité.

Une comparaison de la taille de la population malienne projetée dans le cadre du scénario de la variante moyenne et du scénario de l'élan indique qu'une part importante de la croissance démographique du pays entre 2020 et 2050 est attribuable à la structure par âge actuelle de la population (figure 6). En d'autres termes, cette croissance se produirait même si la fécondité du Mali devait immédiatement tomber à environ deux naissances par femme au cours d'une vie. À titre d'illustration, en 2040, 75 % de la croissance démographique serait imputable à l'élan généré par la structure d'âge relativement jeune de la population en 2020 ; les 32 % restants de la croissance projetée par la variante moyenne sont dus à une fécondité supérieure au niveau requis pour équilibrer la mortalité, ainsi qu'à des améliorations de la survie considérées comme probables au cours de cette période.

Cette évaluation de la dynamique démographique du Mali implique qu'à court terme, entre 2020 et 2050, seule une partie limitée de la croissance démographique du pays peut être influencée par des politiques destinées à ralentir ou à accélérer la baisse de la fécondité.

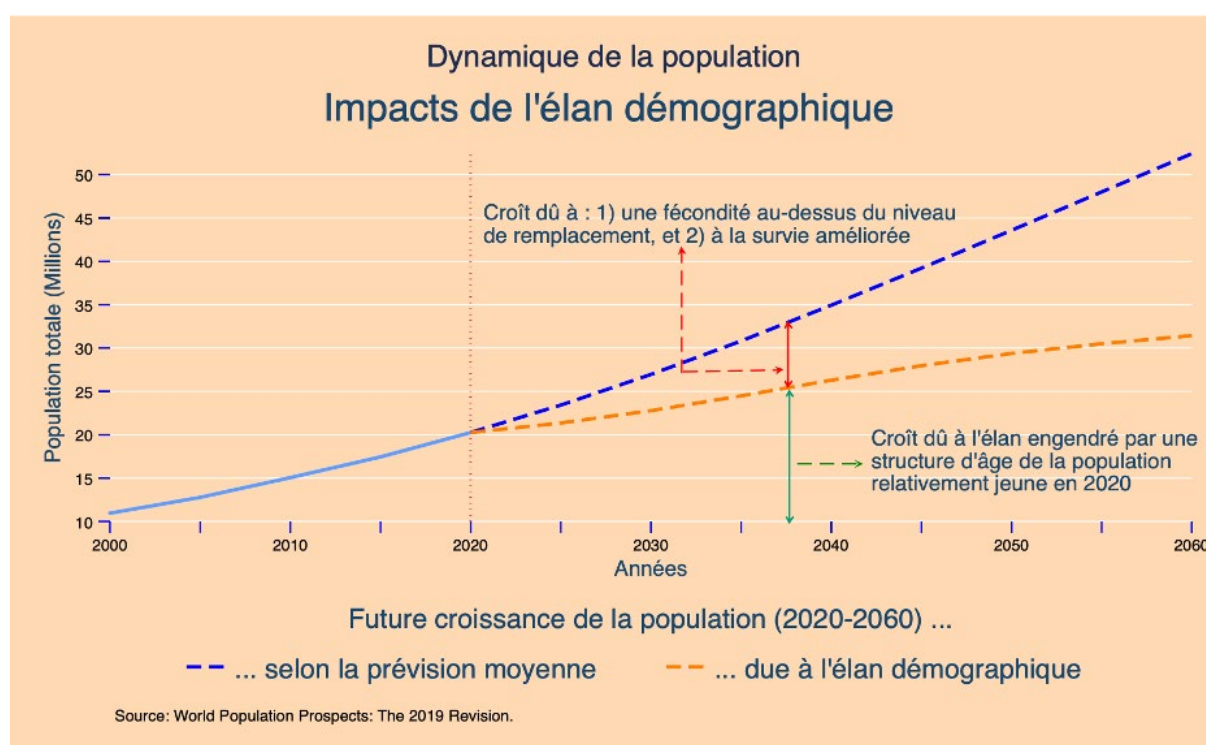


FIGURE 9 : Impacts de l'élan démographique

1.6 Défis liés à la croissance démographique et à la structure de la population

1.1.7. Contexte socioéconomique du Mali

1.1.7.1 Tendances économiques

1.1.7.1.1 Évolution de la croissance

Le Mali est un pays à faible revenu dont l'économie est peu diversifiée et très vulnérable aux chocs extérieurs et aux catastrophes naturelles. Depuis l'indépendance, sa croissance économique a été le plus souvent faible, fragile et erratique. La figure 10 donne un aperçu des tendances de la croissance au Mali au cours des six dernières décennies. Le constat est que tout au long de cet intervalle de temps, le Mali n'a jamais réussi à établir une période de croissance positive et continue sur une durée de plus de dix (10) ans.

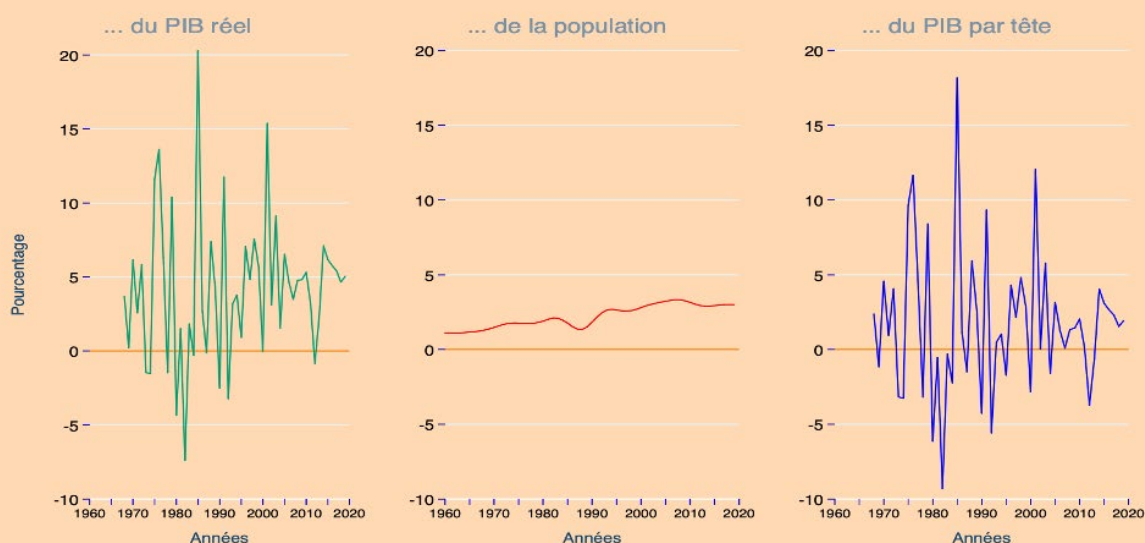
L'économie malienne est largement dépendante du secteur agricole, lui-même très dépendant des aléas hydro-climatiques. Cela a constitué une contrainte certaine à la croissance du PIB réel au cours des dernières décennies. Toutefois, ce n'est pas la seule contrainte majeure ; le développement de l'économie malienne est également entravé par une série d'autres problèmes. L'économie du pays a également toujours souffert de la faible diversification de son système productif et de sa forte dépendance vis-à-vis des facteurs extérieurs (fluctuations des prix du marché mondial, afflux de capitaux étrangers, insécurité au Sahel, etc.). Parmi les autres obstacles majeurs, on peut citer : un mauvais environnement des affaires (opportunités commerciales limitées, coûts élevés des facteurs liés à certaines rigidités, coûts élevés de l'énergie, système fiscal et douanier complexe et générateur de distorsions, corruption, lacunes des mécanismes de réglementation et de contrôle, et compétences insuffisantes), un accès limité au financement et un coût élevé de celui-ci (exigences élevées en matière de garanties, concentration sur le crédit à court terme, asymétries de l'information, etc.) D'autres faiblesses sont liées aux problèmes d'infrastructures (énergie et transport), d'accès à la terre, de protection des droits de propriété, de réglementations et de pratiques anticoncurrentielles, et d'inefficacité des actions gouvernementales.

Afin de faire face à ces contraintes et de tirer le meilleur parti du potentiel de croissance de l'économie, les autorités du Mali continuent de mettre en œuvre une série de réformes économiques depuis les plans d'ajustement structurel des années 1980 et 1990. L'objectif est toujours de promouvoir l'économie de marché et d'encourager la participation du secteur privé au développement économique (libéralisation des prix, suppression des monopoles d'importation ou d'exportation pour certains produits, réduction des droits de douane, etc.) Dans ce cadre, les codes des investissements, du commerce et du travail ont été révisés et d'autres initiatives ont été lancées pour améliorer l'environnement des affaires.

Ces réformes ont permis d'améliorer le cadre macroéconomique du Mali et d'augmenter le taux de croissance (Tableau 1). Mieux encore, elles ont rendu l'économie malienne plus résiliente face à la crise sécuritaire et aux remous politiques. Malgré les incertitudes politiques, sociales et sécuritaires, les performances de l'économie malienne sont restées relativement bonnes depuis 2000. Le taux de croissance du PIB réel est resté pratiquement sur la même tendance avant et après la crise de 2012. Entre 2015 et 2017, la croissance du PIB réel a été en moyenne de 5,7 % (6,0 % en 2015, 5,8 % en 2016 et 5,3 % en 2017). Par ailleurs, l'indice des prix à la consommation des ménages (base 100 en 2008) est passé de 112,2 en 2016 à 114,7 en 2017, soit un taux d'inflation annuel de 1,8 % contre -1,8 % en 2016, inférieur à la norme de l'UEMOA (3,0 % maximum). Dans le domaine de la gestion des finances publiques, le solde budgétaire de base s'est établi à -1,4 % du PIB en 2017 contre -2,4 % en 2016 et -0,90 % en 2015.

Tendances économiques et démographiques, 1960-2020

Taux de croissance annuelle ...



Source: World Development Indicators, World Bank

FIGURE 10 : Évolutions de la croissance économique

Cependant, si ces réformes ont permis d'améliorer le cadre macroéconomique et de promouvoir la croissance, elles n'ont pas encore entraîné de transformation qualitative du niveau de vie des Maliens. En témoignent les différents classements du Mali selon l'indice de développement humain du PNUD, qui synthétise les indicateurs d'espérance de vie, de niveau d'éducation et de revenu. Les progrès enregistrés ont été principalement atténués par la forte croissance démographique du pays (figure 10). Le Mali reste l'un des pays ayant les taux de fécondité les plus élevés ; l'indice synthétique de fécondité a été estimé à 6 enfants par femme en 2017.

En moyenne, la croissance du produit intérieur brut réel est souvent restée au même niveau, voire bien en dessous du taux de croissance démographique. Par conséquent, le PIB par habitant n'a jamais connu de changement positif continu au cours de ces décennies. Les performances passées et récentes de l'économie du pays n'ont pas encore entraîné une nette remontée du niveau de vie du Malien moyen.

TABLE 1 : Indicateurs macroéconomiques récents et projetés

Indicateurs	2017	2018(e)	2019(e)	2020(e)	2021(e)
PIB (milliards USD)	15,37	17,18	17,65	19,02	20,44
PIB (croissance annuelle en % prix constant)	5,4	4,7	5,0	5,0	4,9
PIB par habitant (USD)	854	927	924	967	1.009
Endettement de l'État (en % du PIB)	36,0	37,3	37,6	38,2	38,9
Taux d'inflation (%)	1,8	1,7	0,2	1,3	1,7
Balance des transactions courantes (milliards USD)	-1,12	-0,65	-0,97	-1,04	-1,30
Balance des transactions courantes (en % du PIB)	-7,3	-3,8	-5,5	-5,5	-6,3

Source : FMI - World Economic Outlook Database, Dernières données disponibles ; Note : (e) Donnée estimée

1.1.7.1.2 Les moteurs de la croissance

La figure 11 montre la structure du PIB du Mali sur la période 1970-2020. L'observation la plus frappante est la permutation entre les secteurs primaire et tertiaire dans leur ordre d'importance en termes de contribution au PIB. De l'indépendance aux années 1980, le secteur primaire, qui comprend l'agriculture, la pêche et l'élevage, a été le principal secteur d'activité de l'économie malienne, contribuant à plus de la moitié de la valeur ajoutée globale créée annuellement au Mali. Cependant, avec les périodes de sécheresse récurrentes des années 1980 et suivantes, la part du secteur primaire dans le PIB s'est réduite au profit du secteur tertiaire, qui jusqu'alors contribuait à moins d'un quart de la valeur ajoutée globale du pays.

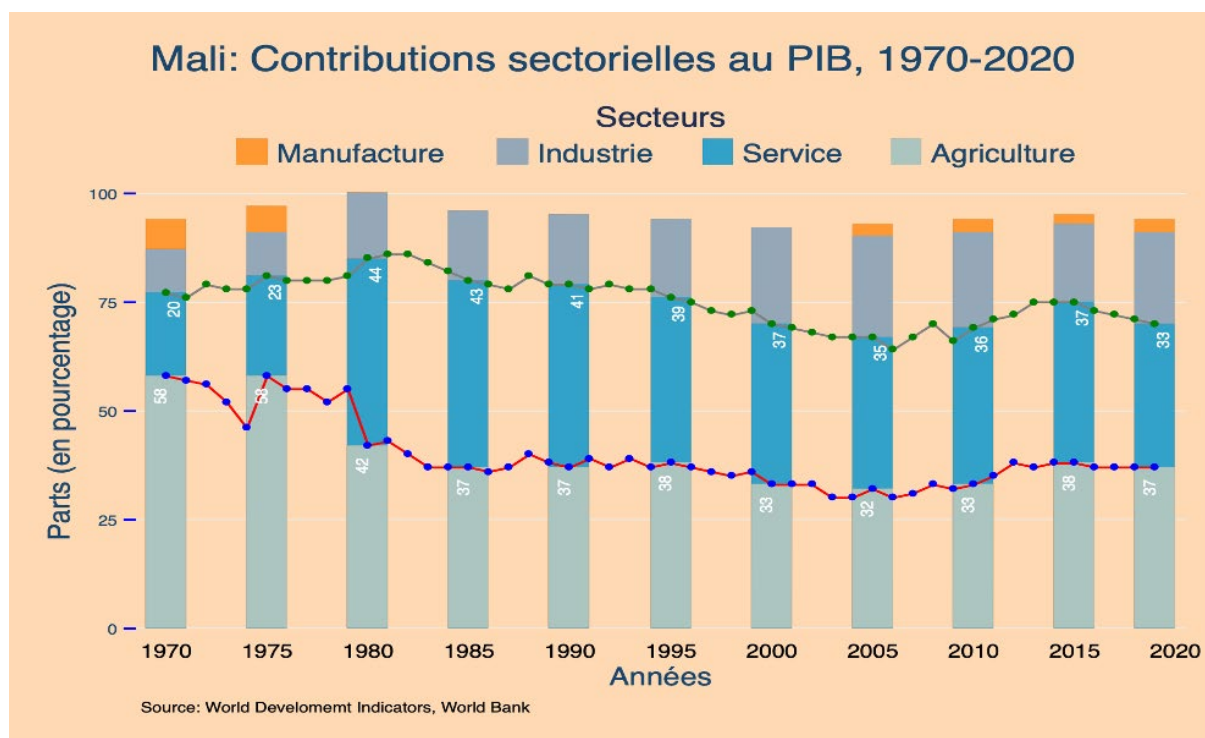


FIGURE 11 : Contributions des secteurs économiques au PIB

Contrairement à sa part dans la population active, la part du secteur primaire dans le PIB est devenue plutôt modeste, fluctuant autour de 35 % en fonction des performances du sous-secteur agricole. Le secteur tertiaire, qui comprend principalement les télécommunications, les transports, le commerce, l'immobilier et les autres services (y compris les services publics) est ainsi devenu le plus important et représente l'essentiel de l'activité économique au Mali. Sur la même période, la part du secteur secondaire dans le PIB est restée relativement faible, à moins de 25 % en moyenne. Ce dernier comprend principalement l'exploitation minière, la construction, les travaux publics et les sous-secteurs de l'industrie et de la manufacture.

En termes de contribution à la croissance du PIB réel, le secteur tertiaire est donc le principal moteur du progrès (figure 12). Cela est principalement dû aux performances de plusieurs sous-secteurs de ce secteur qui ont connu des épisodes de croissance très rapide au cours des deux dernières décennies. Il s'agit principalement des postes et télécommunications, du commerce et des transports. D'autres sous-secteurs, tels que les activités immobilières et les services financiers, ont également connu une forte croissance au cours de cette période.

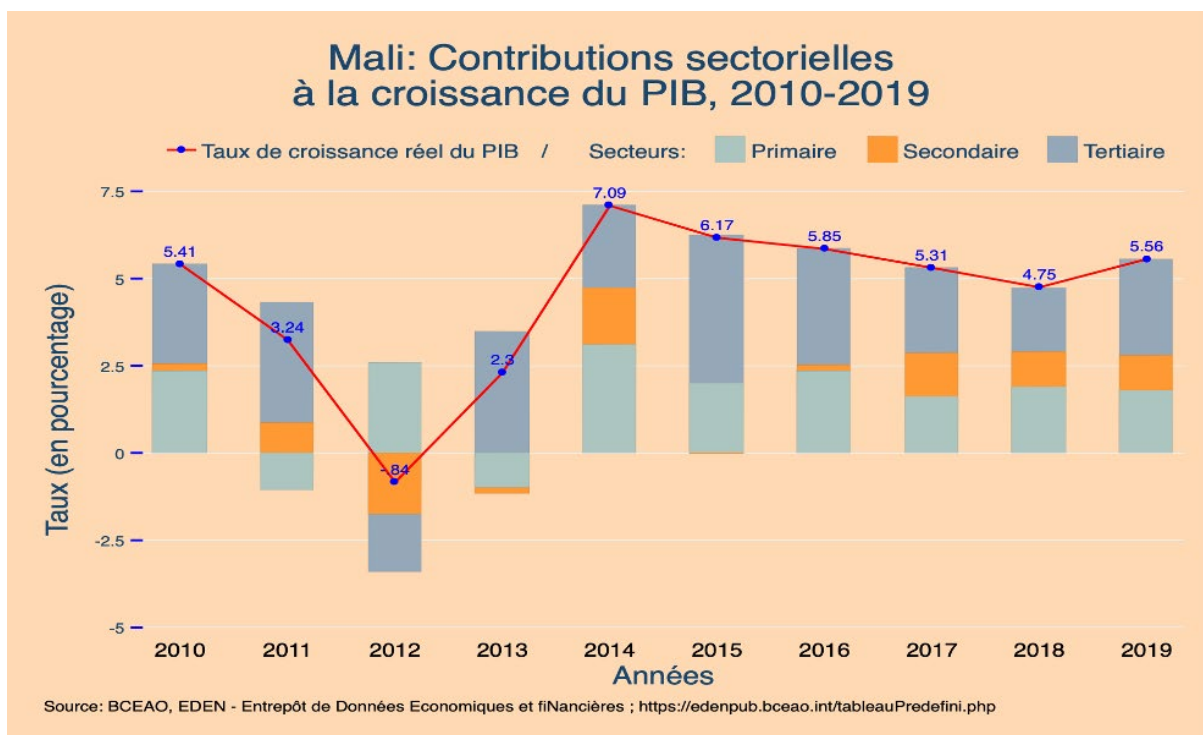


FIGURE 12 : Contributions sectorielles à la croissance du PIB

En revanche, au cours de la même période, le taux de croissance réel du secteur secondaire a été faible et volatile. Le graphique 12 montre que ce secteur joue un rôle secondaire en termes de contribution à la croissance du PIB par rapport aux secteurs tertiaire et primaire. Sa contribution annuelle à la croissance du PIB n'a pas atteint un demi-point de pourcentage en moyenne au cours des vingt dernières années. Les plus hauts niveaux de contribution à la croissance atteints par ce secteur se sont produits en 2014 et 2017, avec 1,61 et 1,23 point de pourcentage respectivement. En même temps, ce secteur a également connu quelques épisodes de croissance négative au cours de cette même période.

Le secteur primaire, qui comprend l'agriculture, la pêche et l'élevage, est le deuxième moteur de la croissance économique au Mali, malgré la forte baisse de sa part dans le PIB. La contribution annuelle moyenne de ce secteur au taux de croissance réel a été d'un peu plus de 1,5 point de pourcentage entre 2010 et 2019 et de plus de 2 points de pourcentage entre 2014 et 2019. Les performances des principales composantes du secteur primaire dépendent fortement des conditions climatiques et d'autres chocs exogènes (e.g., les prix mondiaux des produits agricoles). Ces dernières années, tous les sous-secteurs primaires ont ainsi subi des contractions, en particulier le sous-secteur de l'agriculture, qui en est la composante la plus importante. Dès lors, la sous-performance de l'agriculture a fortement affecté la contribution du secteur primaire à la croissance du PIB.

Il convient de noter que le secteur primaire, en particulier les sous-secteurs de l'agriculture et de l'élevage, a des retombées importantes sur les secteurs secondaire et tertiaire, notamment dans les sous-secteurs de la transformation alimentaire, des transports et des services financiers. La performance (sous-performance) du secteur primaire induit par conséquent des effets d'amplification (contraction) dans les secteurs secondaire et tertiaire.

Par ailleurs, la tendance historique de la croissance au Mali montre que les progrès réalisés dans les autres secteurs n'ont jamais été suffisants pour compenser la sous-performance du sous-secteur de

l'agriculture. C'est pourquoi la tendance de croissance peu robuste et erratique au Mali est en grande partie due aux fluctuations du secteur agricole.

Divers facteurs expliquent la contraction du sous-secteur de l'agriculture au Mali. Il s'agit notamment de la réduction des superficies cultivées, du mauvais équipement et la mécanisation limitée, de la baisse de la fertilité des sols, de la réduction drastique des rendements et des services d'encadrements et de vulgarisation insuffisants. D'autres facteurs exogènes incluent la baisse des cours mondiaux des principaux produits d'exportations, surtout le coton.

1.1.7.1.3 Les défis du développement : le CREDD pour changer la donne

En dépit des améliorations notées récemment, le Mali ne semble pas suivre la dynamique de forte croissance économique observée dans la sous-région ouest africaine. D'autre part, les performances économiques du pays restent soumises à des risques importants, notamment climatiques, sécuritaires et liés aux variations des prix des matières premières, d'autant plus que le Mali attire peu d'investissements directs étrangers (IDE) dans les secteurs stratégiques de son économie. En l'absence de réformes substantielles, il existe encore de nombreux obstacles à une croissance durable (croissance démographique, manque de diversification, faiblesse des investissements privés, manque d'infrastructures, faiblesse du secteur énergétique). L'économie malienne reste également très dépendante du secteur minier et des résultats des campagnes agricoles. Le secteur industriel et manufacturier est très peu développé et le pays connaît une forte croissance démographique que le marché du travail peine à absorber. En outre, la capacité de gouvernance de l'État, l'efficacité de la dépense publique et la faiblesse de la productivité des investissements publics constituent une sérieuse contrainte pour le développement économique et social.

Pour changer la donne et accélérer la transformation économique et social, le Mali a adopté en mars 2019 un nouveau modèle de développement économique et social à travers un nouveau plan dit Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (CREDD 2019 – 2023). Ce nouveau cadre référentiel de la politique économique et sociale met l'accent sur cinq axes stratégiques notamment : la consolidation de la démocratie et l'amélioration de la gouvernance, la restauration de la paix, de la sécurité et le renforcement du vivre ensemble, la croissance inclusive et la transformation structurelle de l'économie, la protection de l'environnement et le renforcement de la résilience au changement climatique et le développement du capital humain ayant des impacts significatifs sur l'amélioration du bien-être des populations particulièrement à travers l'accès aux services essentiels de base.

Pour la mise en œuvre du CREDD, un cadrage macroéconomique et budgétaire a été réalisé, avec deux scénarios : un scénario tendanciel et un scénario optimiste. Dans le cadre du scénario « optimiste », la mise en œuvre effective de l'ensemble des actions contenues dans le CREDD permettrait d'afficher une croissance moyenne de l'ordre de 6,5 % sur la période 2019 – 2023 contre 3,0 % réalisé entre 2012 et 2014. Le scénario tendanciel, qui tente de reproduire le comportement de l'économie à politiques inchangées, conduit à un taux de croissance annuel moyen de 5,3 % ; ce qui est en phase avec la tendance récente de croissance de l'économie malienne, soit 3,0 % entre 2012 et 2014.

Le scénario « optimiste » prévoit un taux de pression fiscale de l'ordre de 17 % à l'issue de la période de mise en œuvre du CREDD, contre un ratio de 16.4 % dans le scénario tendanciel. Pour le scénario de tendanciel, le coût global de la mise en œuvre du CREDD s'élèverait à 13 876 milliards de FCFA, hors service de la dette publique, soit une moyenne annuelle de 2 775,2 milliards de FCFA. Dans le scénario optimiste, les chiffres deviennent respectivement 14 320,4 milliards de FCFA, hors service de la dette publique, et 2 864,1

milliards de FCFA, soit une mobilisation de 88,9 milliards de FCFA de ressources supplémentaires par an. Cet effort serait recherché au niveau de la mobilisation des ressources intérieures, notamment fiscales.

Le CREDD est structuré autour de cinq axes stratégiques déclinés en objectifs, globaux et spécifiques, et lignes d'action. Le développement du capital humain en constitue le cinquième axe stratégique. Dans cet axe, les objectifs globaux Nos 4 et 5 visent à : 1) Créer les conditions de réalisation de l'autonomisation de la Femme, de l'Enfant et de la Famille et 2) Mieux gérer la croissance démographique et la migration afin qu'elles contribuent à la réduction de la pauvreté et au développement durable du pays.

1.1.7.2 Pauvreté et indicateurs sociaux

1.1.7.2.1 Un niveau de pauvreté assez élevé

L'indice de développement humain établi en 2019 par les Nations Unies classe le Mali au 184^e rang sur 189 pays, avec un indice de développement humain très assez faible estimé à 0,427. La situation sociale déjà fragile s'est détériorée sous l'effet de la crise alors qu'auparavant le taux de pauvreté a globalement diminué de 55,6 % en 2001 à 41,7 % en 2011. Les deux tiers de cette réduction de la pauvreté entre 2001 et 2011 sont dus à la croissance économique et un tiers à la réduction des inégalités. Selon les enquêtes d'évaluation de la pauvreté, la pauvreté demeure un sujet de préoccupation. Le taux de pauvreté a augmenté depuis l'année de la crise (42,7 % en 2012 et 47,1 % en 2013, selon les estimations de l'enquête modulaire et permanente auprès des ménages, EMOP 2013). Exacerbée par la sécheresse et la guerre, l'incidence de la pauvreté est beaucoup moins élevée dans les zones urbaines, les populations pauvres se concentrant à 90 % dans les zones rurales du sud du pays, où la densité démographique est la plus forte.

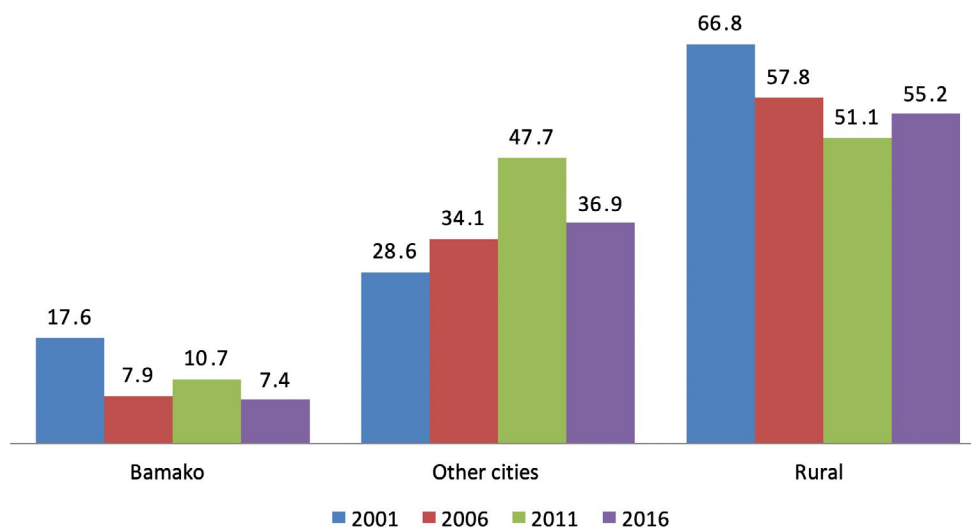


FIGURE 13 : Évolutions de l'incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence

La profondeur, c'est-à-dire le déficit moyen des dépenses par tête des pauvres par rapport au seuil de pauvreté est estimé à 12,9 % pour l'ensemble du pays. La sévérité de la pauvreté qui tient compte non seulement de l'écart séparant les pauvres du seuil de pauvreté, mais aussi de l'inégalité entre les pauvres, s'élève à 4,9 %.

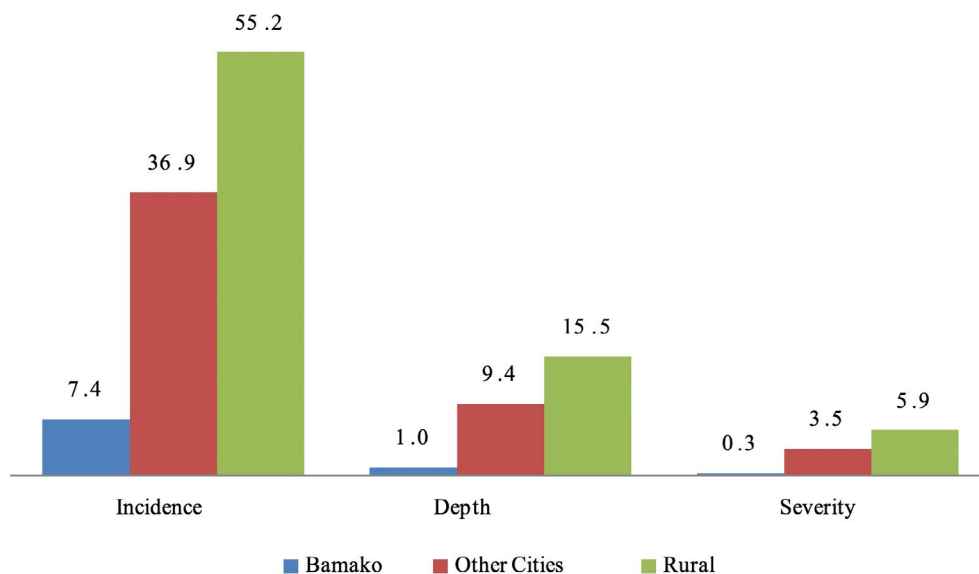
Après avoir augmenté entre 2011 en 2013 du fait de la crise sécuritaire, on estime que le taux d'extrême pauvreté a légèrement baissé, passant de 43,4 % à 41,3 % entre 2017 et 2019, grâce à la production agricole exceptionnelle de ces trois dernières années.

La situation est exacerbée par les déplacements de population dans un pays qui compte 143 500 réfugiés dans les pays voisins et 86 000 personnes déplacées. D'autre part, l'état nutritionnel des enfants de moins de cinq ans, des femmes enceintes et allaitantes a été aggravé par : (i) les déplacements de population dans les régions septentrionales du pays ; (ii) l'interruption de l'approvisionnement en soins de santé dans la plupart des centres de santé à la suite du départ des agents sanitaires et la détérioration des installations sanitaires ; (iii) l'interruption de la chaîne d'approvisionnement en intrants nutritionnels et autres médicaments de base ; et (iv) l'accès limité des partenaires humanitaires aux régions du Nord.

1.1.7.2.2 Répartition spatiale de la pauvreté

L'incidence et l'ampleur de la pauvreté sont inégalement réparties sur l'ensemble du territoire national. La pauvreté sévit plus en milieu rural qu'à Bamako ou autres centres urbains. Les résultats de l'enquête EMOP (2016) révèlent une incidence de la pauvreté estimée à 7,4 % à Bamako contre respectivement 36,9 % et 55,2 % dans les autres villes et en milieu rural.

La même tendance est observée concernant la profondeur et la sévérité de la pauvreté. C'est dire qu'il y a plus d'efforts à fournir en termes de ressources pour réduire la pauvreté en milieu rural qu'à Bamako ou dans les autres villes (figure 11).



Source : EMOP-2016

FIGURE 14 : Indices de pauvreté selon le milieu de résidence au Mali en 2016 (%)

Le niveau de pauvreté est le plus élevé à Sikasso, Mopti et Ségou avec des niveaux de prévalence de 66,2 %, 64,6 % et 55,5 % (Table 2). Concernant la profondeur et la sévérité, elles sont également plus élevées à Sikasso, Mopti et Ségou traduisant ainsi une inégalité dans la distribution des dépenses de consommation qui servent à mesurer le niveau de bien-être. Les résultats de l'enquête suggèrent une corrélation positive entre l'incidence de la pauvreté et sa profondeur observées dans les régions. La sévérité de la pauvreté est plus prononcée à Sikasso, Mopti et Ségou.

TABLE 2 : Indices de pauvreté au Mali et dans ses régions en 2016 (en %)

Région	Incidence	Profondeur	Sévérité
Kayes	31,3	5,9	1,6
Koulikoro	51,5	14,2	5,3
Sikasso	66,2	20,8	9,0
Ségou	55,5	16,1	6,0
Mopti	64,6	18,4	6,7
Tombouctou	16,9	2,5	0,6
Gao	52,5	11,9	4,1
Bamako	7,4	1,0	0,3
Ensemble	46,8	12,9	4,9

Source : EMOP-2016

1.1.7.2.3 Évolutions de l'insécurité alimentaire au Mali

Selon des données fournies par le Programme alimentaire mondial (PAM), la situation de l'insécurité alimentaire est encore relativement préoccupante au Mali (Table 3). En 2016, dans l'ensemble du pays, 21.9 % des ménages sont en insécurité alimentaire modérée et 3.1 % en insécurité alimentaire sévère. Ces proportions augmentent à 23.6 et 3.3 % respectivement si on exclut Bamako de l'ensemble national. Cette insécurité alimentaire est beaucoup plus fréquente dans les régions de Gao et Mopti avec respectivement 35.8 et 27.3 % d'insécurité alimentaire modérée et 6.3 et 3.8 % d'insécurité alimentaire sévère.

TABLE 3 : Niveau de sécurité alimentaire au Mali en 2016 (en %)

Régions	Sécurité alimentaire	Vulnérabilité à l'insécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère
Bamako	56.5	35.4	7.1	1.0
Gao	3.8	54.1	35.8	6.3
Kayes	23.7	55.0	19.4	1.9
Kidal	14.2	69.6	14.5	1.8
Koulikoro	26.8	48.1	22.5	2.6
Mopti	15.8	53.2	27.3	3.8
Ségou	21.4	53.3	22.3	2.9
Sikasso	33.1	43.2	21.5	2.2
Tombouctou	9.6	65.8	19.4	5.1
Moyenne nationale (hors Bamako)	20.4	52.8	23.6	3,3
Moyenne nationale	24,1	51,0	21,9	3,1

Source : PAM, 2016

Sur l'ensemble du territoire national, l'Indice global de famine (GHI) a certes été presque divisé par 2 au Mali, entre 1995 et 2013, néanmoins, la situation de la faim reste sérieuse (un indice de 15 sur 30 contre 14 dans le monde). Le contexte social du Mali est aussi caractérisé par une forte croissance démographique (3.6 %) qui, si elle n'est pas accompagnée par une croissance des ressources, peut annuler tous les efforts d'amélioration du niveau de vie et d'accès aux services sociaux de base. Sur une période de 50 ans (1960-2009), la population du pays a été multipliée par quatre (Tableau 28), et sur les 22 dernières années (1987-2009) elle a doublé. Le pays n'a pas encore véritablement amorcé sa transition démographique (passage de forte natalité et mortalité à faible natalité et mortalité). La maîtrise d'une telle croissance démographique est une composante cruciale de l'amélioration de l'accès de tous aux services sociaux de base.

1.1.7.2.4 Chômage et emploi

Au Mali, les données statistiques relatives aux demandes annuelles d'emploi sous-estiment l'ampleur réelle des demandeurs d'emploi. Elles excluent tous les demandeurs d'emploi moins compétents qui ne se font pas enregistrés à l'agence nationale de l'emploi ou dans les agences privées. Le volume global des demandes d'emploi est estimé à 7 361 demandes pour l'année 2017 pour l'ensemble du Mali. Le volume global des offres d'emploi s'élève à 5 444 offres pour la même année. En confrontant les volumes d'offres et de demandes d'emploi on about à un déficit de demandes d'emploi non satisfaites de -1917 demandes, dans l'hypothèse où toutes les offres d'emploi ont été pourvues sur le marché du travail. Ce volume global de demandes non satisfaites est indicateur peu pertinent pour apprécier l'ampleur du chômage conjoncturel. L'indicateur le plus pertinent est l'évolution des demandes mensuelles non satisfaites en fin de mois. Mais, ces données n'ont pas été collectées, puisque non sollicitées.

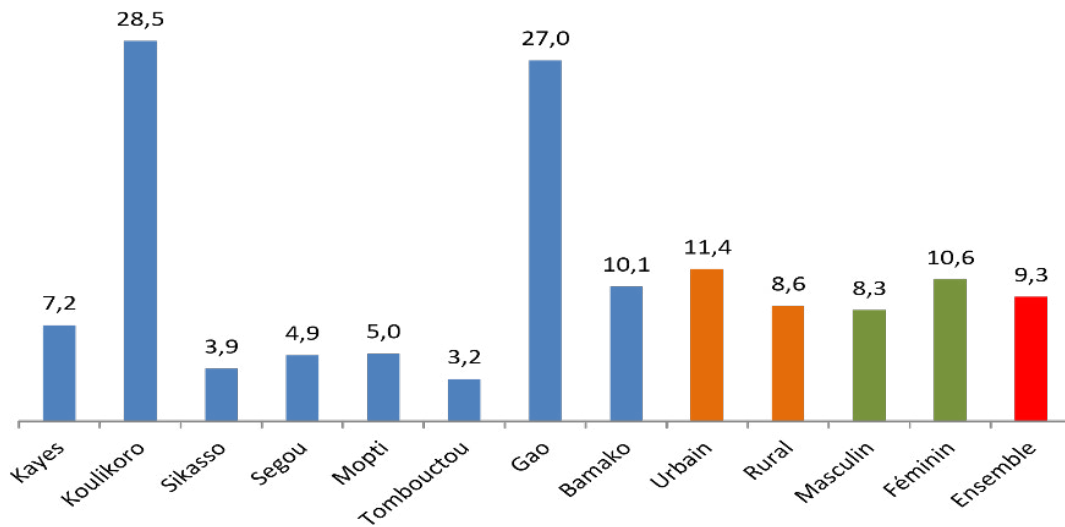
TABLE 4 : Évolutions du taux de chômage par âge et par sexe au Mali entre 2017 et 2018

Groupe d'âges	MALI : Taux de chômage (en % de la population active)					
	2017			2018		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
15 - 19 ans	24,1	28,8	26,3	20,5	26,2	23,1
20 - 24 ans	14,7	19,1	17,0	13,8	15,0	14,4
25 - 29 ans	12,9	10,9	11,8	15,1	10,2	12,6
30 - 34 ans	7,1	8,0	7,6	5,8	6,2	6,0
35 - 39 ans	3,4	3,2	3,4	3,8	4,6	4,1
40 - 44 ans	0,2	0,9	0,5	3,0	2,9	3,0
45 - 49 ans	1,0	0,3	0,7	1,2	1,6	1,4
50 - 54 ans	0,2	0,1	0,2	0,1	0,2	0,2
55 - 59 ans	0,9	-	0,6	0,4	0,5	0,4
60 - 64 ans	1,7	0,7	1,4	0,3	-	0,2
Total	8,0	10,4	9,1	7,9	9,4	8,6

Source : INSTAT/EMOP 2017 et 22018

Le taux global de chômage du Mali, au sens du BIT (nombre de chômeurs / population active), est restée quasiment stable à 9,3 % de la population active pour l'ensemble du Mali durant la période 2015 à 2018 avec des variations différentielles entre les zones urbaines et rurales du Mali, et entre les différentes

régions administratives du pays. Le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans est passé de 22,5 % en 2015 à 16,5 % en 2018. Le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 19 ans est estimé à 40,3 % en 2016 pour tout le Mali.



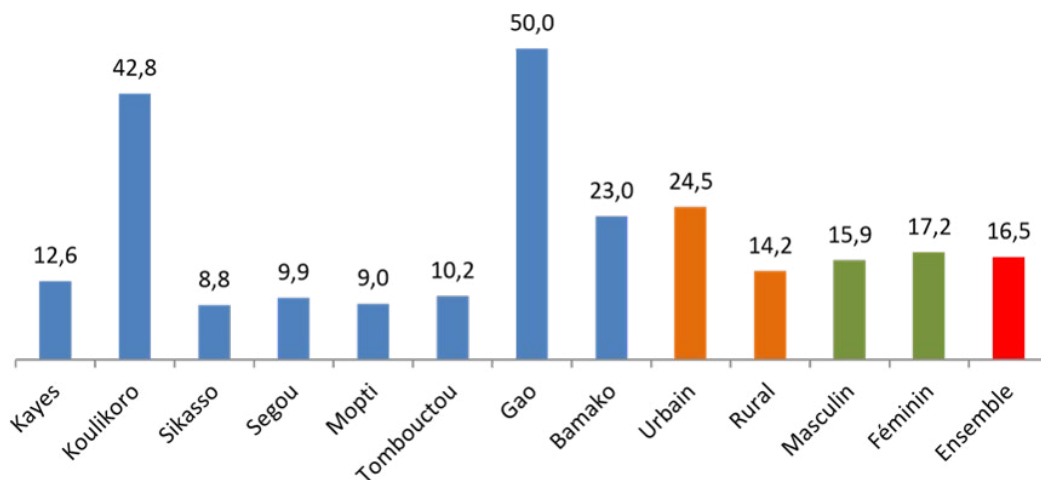
Source : EMOP2017/2018, passage 1 (avril-juin)

FIGURE 15 : Taux de chômage par région, milieu et sexe au Mali en 2018 (en %)

Le chômage est particulièrement plus prononcé à Koulikoro (28,5 %) contre 3,2 % à Tombouctou et 3,9 % à Sikasso (figure 12). Comme on pouvait s’y attendre, le chômage est plus important en milieu urbain qu’en milieu rural (11,4 % contre 8,6 %).

Les taux de chômage des jeunes issus du secondaire sont supérieurs à la moyenne nationale, ce qui illustre bien la mauvaise adéquation entre les qualifications acquises dans le système de formation initial et les besoins des entreprises et autres acteurs économiques sur le marché du travail. De plus, les femmes sont les plus touchées par le chômage avec un taux 10,6 % contre 8,3 % chez les hommes.

Le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) s’élève à 16,5 %. Avec 50,0 % de jeunes de 15 à 24 ans au chômage, Gao est la région la plus touchée suivie par Koulikoro (42,8 %).



Source : EMOP2017/2018, passage 1 (avril-juin)

FIGURE 16 : Taux de chômage des 15-24 ans par milieu et sexe au Mali en 2018 (en %)

1.1.7.3 Vie politique, gouvernance et transparence

Le processus de démocratisation de la vie politique est en cours au Mali depuis déjà deux décennies. Il n'a toutefois pas encore produit une bonne gouvernance de la sécurité et de la justice en tout cas selon des normes acceptables aux plans des droits et libertés. Aussi, est-il souvent question de corruption, de délinquance financière, de détournement de deniers publics, etc.

La lutte contre la corruption a été au cœur des discours des pouvoirs publics successifs de la troisième République et différentes stratégies ont été mises en œuvre pour lutter contre les pratiques de corruption. Ces différentes stratégies se sont traduites par la mise en œuvre de plusieurs réformes visant à renforcer le dispositif institutionnel et organisationnel de lutte contre la corruption.

Par ailleurs, la complexité de la lutte contre ce fléau avait amené les autorités du Mali à convoquer des états généraux sur la corruption et la délinquance financière dont les assises nationales se sont tenues du 25 au 28 novembre 2008. Premières du genre, ces assises ont été précédées de consultations, d'auditions au niveau du comité mis en place pour la lutte contre la corruption et la délinquance financière, de concertations régionales et d'élaboration de rapports thématiques. Les états généraux ont proposé un ensemble de mesures (à court, moyen et long termes) couvrant l'ensemble des secteurs touchés.

Toutefois, cela ne semble pas donner les résultats escomptés. Divers indicateurs de gouvernance indiquent que la corruption est perçue comme très largement étendue et systémique à tous les niveaux de la société au Mali. Citons parmi les plus importants ceux des enquêtes Afrobaromètre, de Transparency International (Indice de perception de la corruption), de la Banque mondiale (les Indicateurs de gouvernance), du Forum économique mondial (Rapport sur la compétitivité mondiale), de l'UEMOA (l'observatoire des pratiques anormales de l'UEMOA).

L'Indice de perception de la corruption de Transparency International classe les pays selon la perception de la corruption dans le secteur public. Il s'agit d'un indicateur composite qui associe différentes sources d'information sur la corruption, permettant ainsi d'établir des comparaisons entre les pays. L'indice varie de 0 (haut niveau de corruption) à 10 (haut niveau d'intégrité). Les résultats illustrent la gravité du problème de la corruption au Mali selon Transparency International. Le Mali est systématiquement classé parmi les pays les plus corrompus du monde selon cet indicateur.

1.1.8. Déficit du cycle de vie et ratio de soutien

Selon les périodes de la vie, les individus bénéficient de transferts de la part d'autres générations et des pouvoirs publics ou, au contraire, contribuent à les alimenter. Grâce à la méthode des comptes de transferts nationaux, articulée autour de la notion de cycle de vie économique, il est possible de mesurer ces flux liés à l'évolution de la structure démographique d'un pays.

L'originalité de l'approche repose sur un processus en trois étapes : la création de profils d'âge moyens à partir des données d'enquête, le calcul de profils agrégés en multipliant les profils moyens par la démographie, et enfin l'ajustement des profils agrégés par les agrégats économiques des comptes nationaux. Pour finir, on obtient donc des profils dits « agrégés », qui sont les valeurs totales à chaque âge pour l'ensemble de l'économie, et des profils dits « moyens », qui sont des valeurs individuelles.

Cette approche permet ainsi l'intégration de l'âge à la comptabilité nationale. Ce qui permet d'expliquer la manière dont les individus produisent, consomment, épargnent et redistribuent les richesses à chaque âge.

La différence entre la consommation et le revenu du travail est appelée déficit du cycle de vie (LCD) et représente une mesure du niveau de dépendance économique spécifique à l'âge. Pour les enfants comme pour les personnes âgées, le déficit du cycle de vie est positif, c'est-à-dire que la consommation moyenne à ces âges dépasse le revenu moyen du travail. Le LCD est négatif pendant les années de travail où le revenu du travail est supérieur à la consommation. Pour un déficit de cycle de vie négatif, le terme utilisé est l'excédent de cycle de vie (ACV). En multipliant le LCD par âge et par habitant avec les chiffres de population correspondants et en additionnant tous les groupes d'âge ayant un LCD positif, on obtient une mesure de la dépendance économique totale des enfants, respectivement des personnes âgées. Cette mesure est aussi appelé le ratio de soutien. L'excédent économique total de la population en âge de travailler (la somme des groupes d'âge ayant un LCD négatif) donne une mesure de la capacité d'une société à soutenir la population ayant un déficit (positif) de cycle de vie.

Le déficit du cycle et le ratio de soutien au Mali ont été estimés par l'équipe NTA du Mali pour les années 2015 et 2016. Les résultats de cette évaluation permettent de comprendre l'étendue des effets économiques de la structure par âge de la population dans ce pays.

1.1.8.1 Le déficit de cycle de vie

Les résultats de l'évaluation indiquent qu'en 2015, les revenus du travail au Mali s'élevaient à 3867 milliards de francs CFA, dont plus des deux tiers générés par les 27-62 ans et des pics autour des 35-45 ans. Ces revenus correspondent essentiellement aux revenus de l'auto-emploi (informel) et, dans une moindre mesure, aux revenus des salaires et traitements. Le pic des revenus salariaux est atteint entre 54 et 60 ans. Un creux dans les revenus est atteint dans la tranche d'âge 45-52 ans. D'autre part, la consommation finale est estimée à 7 561,42 milliards de francs CFA. Ainsi, on constate un déficit global du cycle de vie de 1.882,60 milliards de francs CFA ; le revenu du travail généré ne couvre donc que 75,1 % des besoins de consommation.

Les estimations du déficit de vie indiquent un déficit de 1 480 milliards de FCFA en 2015 soit 22 % du PIB. Le déficit est comblé par les individus dont l'âge est compris entre 26 et 62 ans qui en 2015 ont généré un surplus généré de l'ordre de 1 229 milliards de FCFA pour financer une partie de la consommation des individus de 0 – 25 ans (3 218 milliards) et des individus de plus de 62 ans (187 milliards). Les jeunes présentent un LCD jusqu'à l'âge de 27 ans tandis que chez les personnes âgées, le LCD commence à partir de 67 ans. La durée d'excédent qui s'étend donc de 28 à 66 ans dure 38 ans au cours du cycle de vie. Le déficit à la jeunesse a été évaluée à 3 455 milliards de FCFA tandis que celui à la vieillesse est de seulement 48 milliards de FCFA. Il faut noter que les migrants participent également au financement de ce déficit à travers les transferts provenant de leur travail (environ 11 % du PIB en 2012).

La structure très jeune de la population influe sur les tendances du déficit du cycle de vie. Les adultes de 28 à 66 ans ont un surplus de 1 620 milliards de dollars, ne couvrant que 46,8 % de la LCD des jeunes. Les jeunes représentent 64,3 % de la consommation globale et ne produisent qu'un quart du revenu global du travail. Le tableau 5 résume la formation du déficit du cycle de vie au Mali en 2017, en fonction de l'âge.

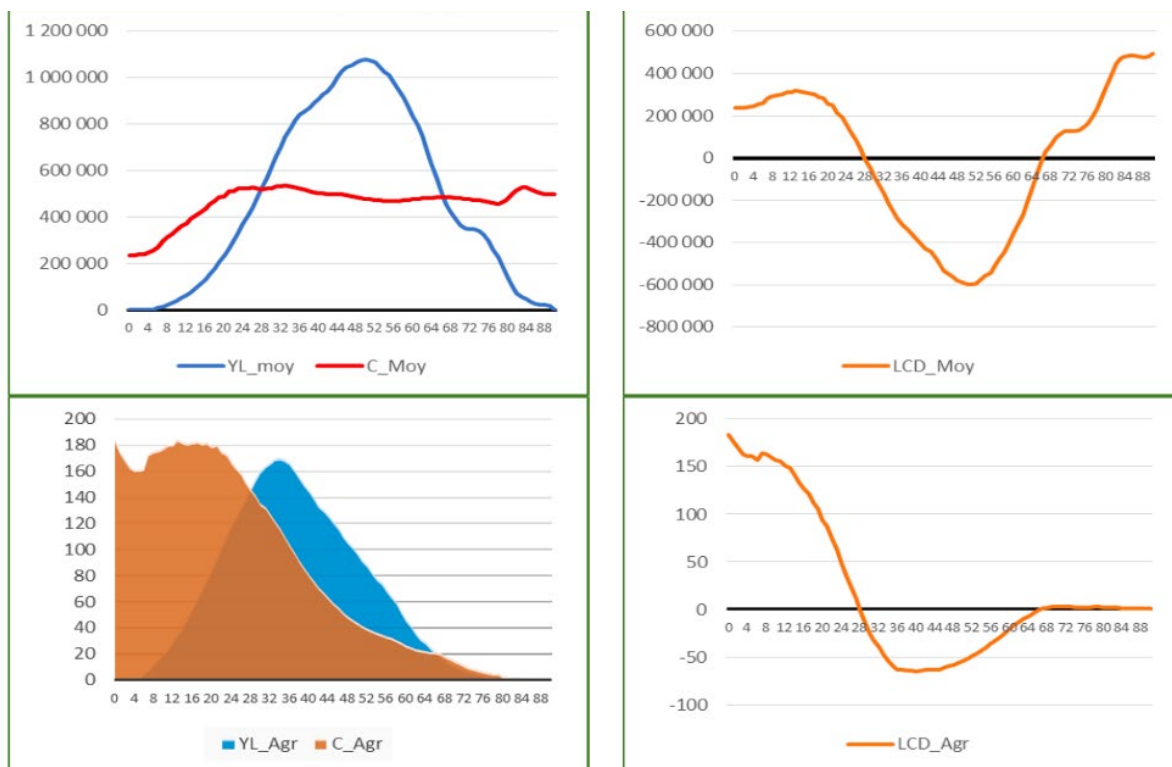
TABLE 5 : Consommation et revenu du travail agrégé au Mali (en milliards de FCFA)

Age	Consommation	Revenu du travail	LCD agrégé
0-26 ans	3326	718	2608
27-62 ans	1850	3079	-1229
63 ans et +	170	70	100
Total	5346	3867	1479
Déficit à la jeunesse en pourcentage du PIB			20 %
Déficit à la vieillesse en pourcentage du PIB			1,59 %
Déficit global en pourcentage du PIB			23,56 %

Source : Calculs NTA 2016

Au niveau individuel, ce déficit passe de 235 552 francs CFA pour les enfants de moins de 1 an à 314 888 francs CFA à 13 ans avant de diminuer progressivement jusqu'à 27 ans et au-delà. On peut en conclure que le bien-être de l'individu, mesuré par son niveau de consommation, suit une tendance à la baisse même si ses revenus augmentent. À 51 ans, par exemple, pour un revenu moyen du travail de 1 072 569 FCFA, la consommation n'est que de 474 913 FCFA (soit 44 % du revenu du travail).

Le graphique 14 présente les profils individuels et agrégés de consommation et de revenus du travail par âge.



Source : Equipe NTA Mali et CREG / CREFAT, 2019

FIGURE 17 : Profils moyens de consommation et de revenus du travail, profils agrégés de consommation et de revenu du travail et LCD moyen et agrégé

1.1.8.2 Le ratio de soutien

Un élément essentiel de la méthodologie NTA est l'application du concept de ratio de soutien. Semblable à la mesure du ratio de la dépendance, le ratio de soutien tel qu'il est appliqué dans le NTA s'écarte de la définition démographique stricte qui définit la population en âge de travailler comme les personnes âgées de 15-64 (avec celles entre 0-14 et 65+ classées comme personnes dépendantes). La méthodologie NTA utilise des données complètes sur le revenu et de la consommation du travail qui ne se limite pas aux définitions restrictives de l'âge. Ainsi, le ratio de support est un calcul des agents efficaces par rapport aux consommateurs efficaces.

Le numérateur du ratio de soutien correspond au nombre effectif de travailleurs. Ce qui permet prendre en compte les différences par âge dans la participation à la population active, les heures travaillées, le chômage et la productivité ou les salaires. Le dénominateur correspond au nombre effectif de consommateurs. Ce permet de tenir compte des différences par âge dans la consommation.

Cette méthode de calcul du ratio de soutien permet donc de contextualiser les réalités selon l'âge dans la production économique entre les différentes sociétés et aussi les différences selon l'âge entre les modèles de la consommation. Intuitivement, le ratio de soutien mesure l'effet des changements dans la structure par âge de la population sur la consommation. Chaque pourcentage - un point de pourcentage des résultats du ratio de soutien- augmente la consommation d'un pourcent à tous les âges, toutes choses

étant égales par ailleurs. Dans le système NTA, une augmentation du ratio de soutien est souvent désignée comme un dividende démographique.

L'étude NTA du Mali montre que le ratio de soutien augmente au Mali depuis 1998 (figure 14), année où la fenêtre d'opportunité a été ouverte au profit d'un premier dividende démographique. Ce ratio était à 43,5 % en 2015, ce qui signifie que 43 producteurs effectifs assurent la consommation de 100 consommateurs effectifs (tableau 6). Ce taux est inférieur à celui de l'Éthiopie, du Sénégal et de l'Afrique du Sud.

Le ratio de soutien est affecté par les changements du niveau de production et du niveau de consommation. Il est également affecté par la faible contribution des femmes au revenu du travail (22 % contre 78 % pour les hommes), même si leur consommation est presque égale à celle des hommes. Afin d'atteindre des niveaux de ratio élevés, il est nécessaire de mettre en place des stratégies visant à augmenter le nombre de travailleurs plus rapidement que le nombre de consommateurs. Ceci se justifie aisément si l'on considère, par exemple, que malgré une période de dépendance des jeunes plus longue au Sénégal (35 ans) qu'au Mali (26 ans), le taux de soutien y est plus élevé en raison d'un nombre relativement plus faible de consommateurs effectifs.

TABLE 6 : Évolutions du Ratio de soutien et du Déficit du Cycle de vie au Mali de 2015 à 2016.

INDICATEURS	Années	
	2015	2017
Ratio de soutien économique (RSE) en %	43,5	43,5
Déficit du Cycle de Vie (LCD) (en milliards de FCFA)	2 608	1 883

Source : Équipe NTA – Mali – ONDD et CREG / CREFAT, 2017, 2019

Le ratio de soutien dépend fortement du profil de consommation et de revenu de la population. La population malienne croît rapidement (3,6 % par an) avec une forte contribution des adolescentes (14 % selon l'EDS 2012) à la fécondité générale. Selon les données de l'EDS 2012, la moitié des femmes sont entrées en première union avant l'âge de 18 ans, 39 % des adolescentes de 15 – 19 ans ont déjà commencé leur vie reproductive et 33 % (1 sur 3) ont déjà eu au moins un enfant.

Si le Mali ne met pas en œuvre des politiques économiques et sociales visant à accélérer la transition démographique pour l'atteinte du premier dividende, il n'atteindra pas en 2050, les niveaux de ratio de soutien de l'Éthiopie en 2030 et du Sénégal et de l'Afrique du Sud en 2010 et pourrait même perdre les opportunités offertes par l'ouverture de la fenêtre du dividende.

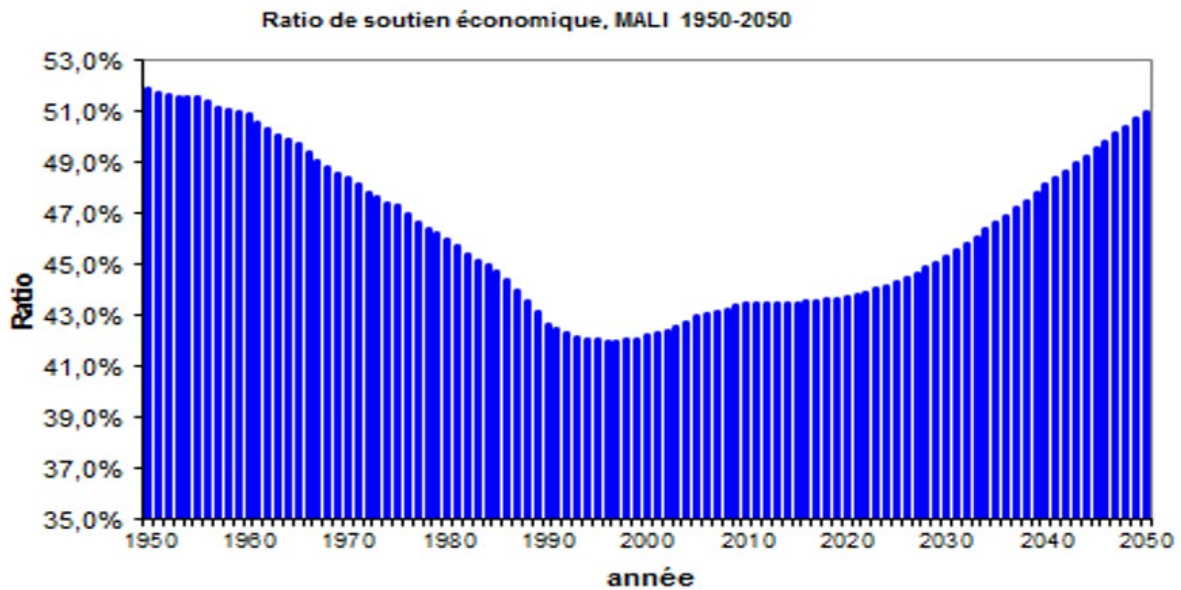


FIGURE 18 : Évolutions du ratio de soutien économique au Mali (1950 – 2050), en %

1.7 Contexte et enjeux sécuritaires

1.1.9. Évolutions de la situation sécuritaire

Depuis son indépendance, et bien avant l'éclatement de la crise de 2012, le Mali a souvent été confronté à des troubles sociaux et politiques qui ont eu un impact assez durable sur son processus de construction d'un environnement de stabilité et de prospérité partagée. Au-delà des sécheresses et des famines récurrentes, le Mali a connu dans son histoire récente de longues périodes de dictature, une série de coups d'État (1968, 1990, 2012) et des révoltes touarègues récurrentes (1963/64, 1990/92, 1994/95, 2006, 2012). De plus, depuis 2012, l'implication des groupes djihadistes islamistes dans la révolte touarègue a entraîné une partition de facto du pays. Le Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA), soutenu par Al-Qaïda au Maghreb islamique, a réussi à occuper le nord du pays, en plein désert. Un coup d'État militaire a suivi en mars 2012, plongeant le pays dans une profonde instabilité et affaiblissant durablement l'autorité de l'État.

Malgré la signature ultérieure des accords de paix (Ouagadougou en 2014 et Alger en 2015) et le retour à l'ordre constitutionnel (élections en 2013 et 2018), la situation sécuritaire et politique reste très préoccupante et il y a peu de signes encourageants. Les progrès sont rares, fragiles et largement marginaux. Pire encore, le conflit de 2012 semble se transformer en conflits multiples ; les groupes armés se sont fragmentés ou reconstitués et la violence montre des tendances inquiétantes de repli identitaire.

Dans le Nord, la violence continue de s'intensifier. Les groupes djihadistes poursuivent leurs attaques et de nombreux groupes armés aux revendications très diverses s'organisent. Dans le même temps, le conflit s'est déplacé vers le centre du pays, où l'État n'est pas en mesure de s'imposer. Dans cette partie du Mali, l'insécurité s'accroît et on assiste à une montée du grand banditisme et du communautarisme. Par ailleurs, comme partout ailleurs au Sahel, le Mali est devenu depuis une dizaine d'années un lieu de transit pour toutes sortes de trafics, notamment de migrants, de cigarettes, de drogue, etc.

La situation dans le Centre illustre la complexité du problème sécuritaire au Mali. Elle met en évidence les interactions entre plusieurs questions clés, notamment la gouvernance, la violence légitime, la justice, les

questions foncières, les divisions intercommunautaires, l'intégration régionale, le changement climatique, le développement et même les institutions patriarcales.

1.1.10. Un lourd tribut humain

À ce jour, l'instabilité sécuritaire a fait des milliers de victimes et des centaines de milliers de personnes déplacées. Le tableau 7 donne un aperçu du nombre total de victimes enregistrées depuis le début des conflits armés au Mali. Le tableau est assez alarmant. Le nombre de morts continue d'augmenter de façon spectaculaire chaque année et les civils semblent payer un lourd tribut à cette situation.

TABLE 7 : Bilan du nombre de victimes recensées dans les conflits armés au Mali de 2012 à 2019

Années	Nombre total de victimes recensées depuis le début des conflits armés au Mali	
	Nombre de morts au moins par an	Dont civils
2012	538	115
2013	883	170
2014	381	49
2015	428	95
2016	320	75
2017	947	251
2018	1739	871
2019	1868	888
Total Général	7104	2514

Source : Université du Sussex / Armed Conflict Location and Event Data project (Acled)

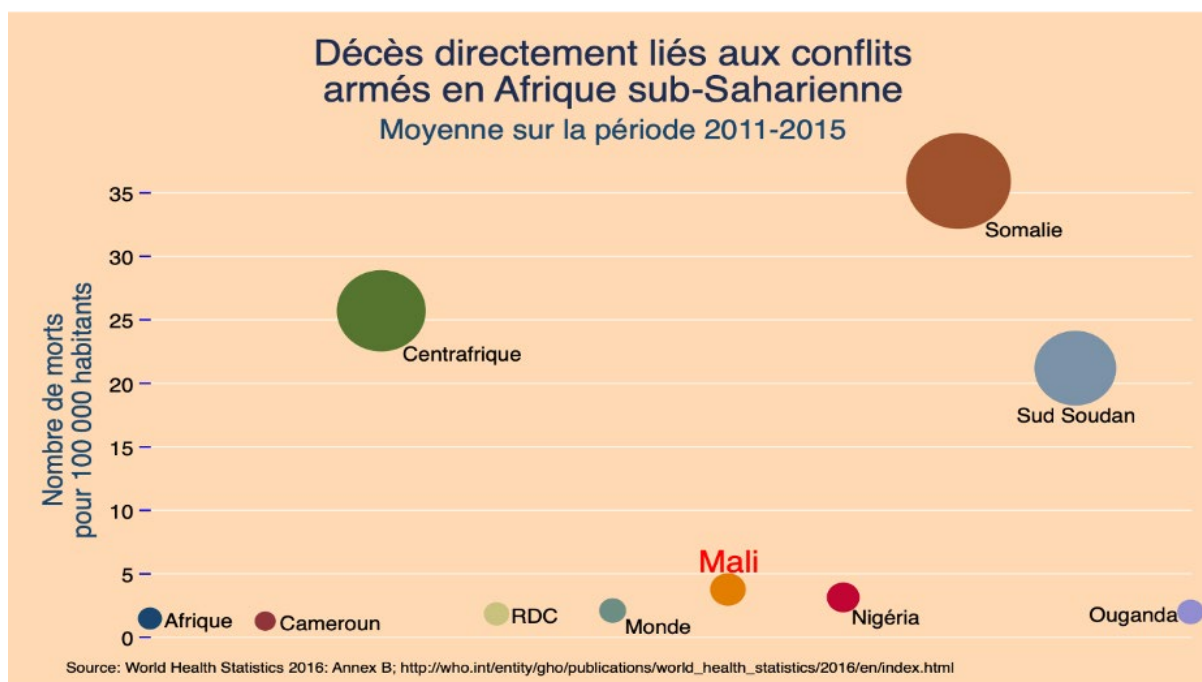


FIGURE 19 : Décès directement liés aux conflits armés en Afrique

Pour sa part, la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) a enregistré 385 attaques qui ont coûté la vie à au moins 332 personnes, dont 207 civils, en 2016. Elle indique également qu'au moins 151 personnes ont été tuées au cours des quatre premiers mois de 2017 et que plus de 117 personnes sont mortes lors des conflits intercommunautaires dans la région de Mopti et Ségou de janvier 2016 à mai 2017.

Le graphique 19 montre que, sur la période 2011-2015, le Mali a ainsi été le quatrième pays le plus meurtrier dans les conflits armés en Afrique subsaharienne, après la Somalie, le Sud-Soudan et la République centrafricaine. Ces statistiques témoignent, bien au-delà de l'effet du nombre, de l'intensité des exactions commises dans le pays en ces temps troublés. Le nombre de morts est un indicateur important de l'ampleur des conflits armés en termes de pertes. En tant que tel, c'est la première information que tout le monde recherche. Mais de nombreux corps ne sont jamais retrouvés. Le résultat réel peut donc être plus alarmant que ces chiffres.

Ces décès sont autant le fait des groupes armés que des forces gouvernementales. Plusieurs rapports récents de Human Rights Watch, MINUSMA, Amnesty International et de Suliman Baldo, l'expert indépendant de l'ONU sur les droits de l'homme au Mali ont révélé que toutes les parties impliquées dans le conflit (groupes rebelles armés, groupes extrémistes, milices loyalistes et les forces de sécurité maliennes) ont tous commis des actes d'exécutions extrajudiciaires, d'exécutions et de disparitions forcées et de mauvais traitements à tous les stades du conflit depuis 2012.

D'autres actes de violations graves commis incluent des violations au droit à la vie, des actes de torture, de violence sexuelle, des arrestations, des détentions arbitraires, des violations du droit à la propriété et des punitions collectives. Le rapport trimestriel sur la situation au Mali publié par le secrétaire général des Nations Unies le 20 mars 2020 en donne quelques illustrations. Sur la période examinée, la MINUSMA a recensé 123 cas de violations des droits de la personne et d'atteintes à ces droits. Les 123 cas portaient sur la mort de 222 civils, la disparition forcée de 20 personnes, 72 personnes blessées et l'enlèvement ou la disparition de 46 personnes. Un peu plus de la moitié de ces cas (62) ont été signalés dans la région de Mopti. Des incidents ont également été enregistrés dans les régions de Gao (20), Kidal (6), Ménaka (14), Ségou (6) et Tombouctou (15).

Les conséquences sociales et humaines de tous ces actes de violence, au-delà du coût immédiat des morts et des blessés, sont notamment la migration ou le déplacement de personnes, les fermetures d'entreprises, la réduction des investissements, le déclin du tourisme et le manque de légitimité des institutions.

1.1.11. Dépenses militaires et financement du capital humain : un effet d'éviction?

La dégradation des conditions sécuritaires a incité les autorités du pays à définir de nouveaux programmes pour la sécurité intérieure et extérieure et pour le renforcement du dispositif d'application des lois. Le Mali s'est ainsi trouvé pris dans une course aux armements, augmentant fortement ses dépenses de défense et de sécurité. La figure 20 montre l'évolution des montants budgétaires consacrés aux dépenses militaires au Mali depuis 1980. La discontinuité autour de 2010 est assez frappante. De 2010 à 2018, l'effort du gouvernement en matière de dépenses militaires a connu une augmentation assez forte. Les montants dépensés ont même été multipliés par un peu plus de trois au cours de cette période. Les dépenses militaires du Mali ont ainsi augmenté de 233 % entre 2010 et 2018, ce qui correspond à une augmentation annuelle moyenne de 14 % sur cette période.

Seulement, ces accroissements des dépenses militaires sont intervenus dans un contexte où les ressources de l'État n'ont pas beaucoup augmenté, et parfois même pas du tout. Le Mali, à l'instar de

beaucoup de pays de l’UEMOA, fait face à contraintes particulières de mobilisations de ressources pour le financement de son budget. Ces contraintes incluent une faible pression fiscale, un niveau d’endettement assez élevé et une faiblesse de la croissance. Sur la même période 2010-2018, le budget global de l’État n’a ainsi augmenté qu’à un taux annuel moyen de 7 % et les recettes fiscales de 6 %, soit bien moins que le taux de croissance annuel des dépenses militaires (14 %).

Dans ces conditions, il s’avère que le mode de financement via la réaffectation des ressources est la seule option de l’État pour supporter ces nouvelles dépenses militaires. La réaffectation des ressources consiste en un réajustement des dépenses eu égard aux prévisions de la loi des finances initiale. Dans le nouveau contexte sécuritaire, la réaffectation est devenue un moyen de plus en plus utilisé dans les pays du Sahel pour financer des besoins nouveaux dans les domaines de la sécurité intérieure et extérieure et de gestion des implications des conflits.

C’est dire que le financement des dépenses supplémentaires de sécurité dans ces pays entraîne des arbitrages budgétaires entre les dépenses de sécurité et celles qui visent à éradiquer les causes économiques et sociales des crises qui les frappent, et risque d’entraîner un accroissement de leur endettement. Cette option pourrait toutefois occasionner des dommages préjudiciables au développement harmonieux de ces pays confrontés à l’épineuse question de la production de richesses pour soutenir les dépenses d’investissement.

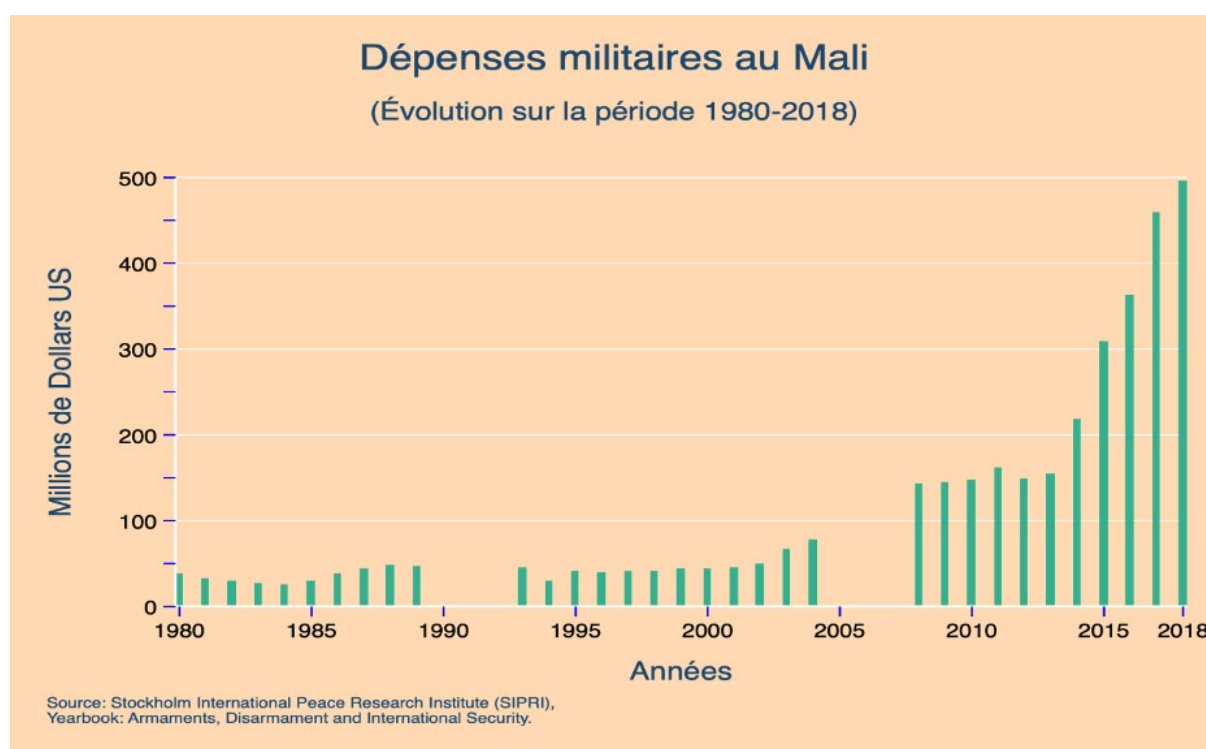


FIGURE 20 : évolutions des dépenses militaires au Mali

Certes, dans le contexte actuel du Sahel, les États et les gouvernements ont des arguments légitimes en matière de sécurité, notamment en ce qui concerne la légitime défense. Et, les dépenses militaires sont une mesure de sécurité. Il existe donc des niveaux minimums ou optimaux de dépenses de défense, qui doivent être justifiables en termes de renforcement de la sécurité. Cependant, pour être efficaces, les

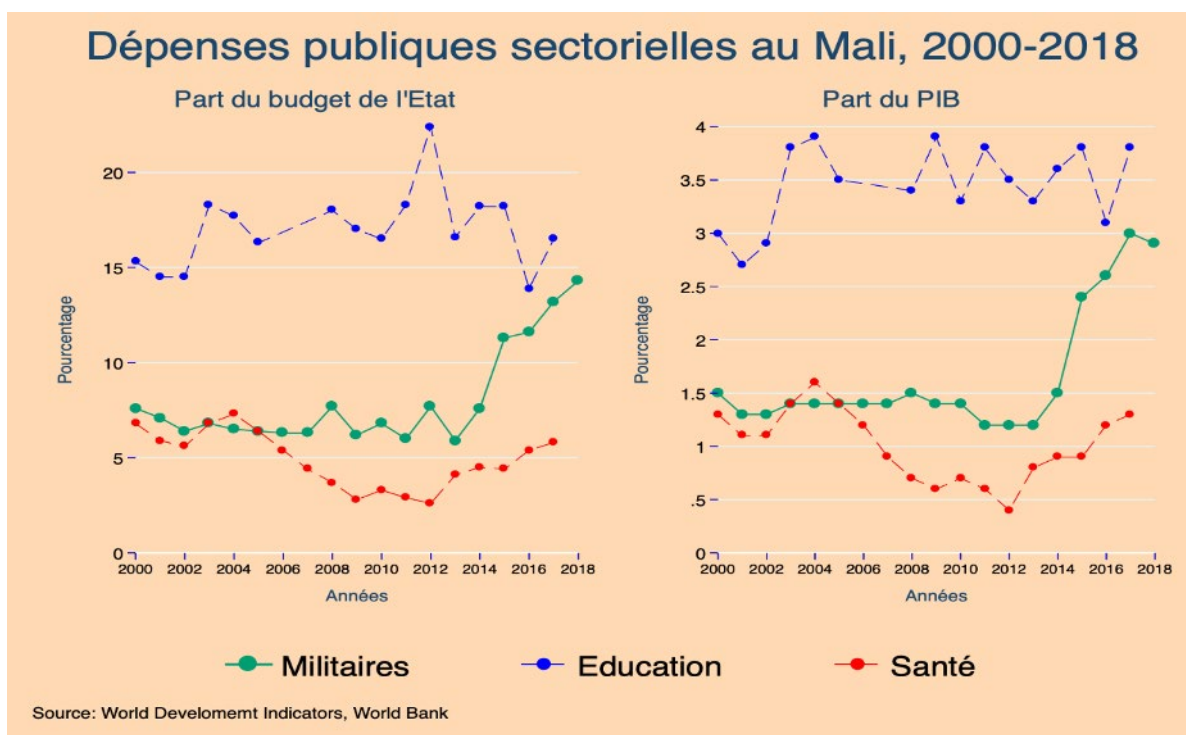
efforts en matière de sécurité ne doivent pas s'effectuer au détriment des autres dépenses envers les populations les plus pauvres et d'un développement au bénéfice de tous.

En effet, il existe un débat de longue date sur la question de savoir si un gouvernement doit choisir de dépenser son argent pour du « beurre » (c'est-à-dire de la nourriture ou d'autres services) pour ses citoyens ou pour des « armes », c'est-à-dire de l'argent dépensé par le gouvernement pour la défense militaire. En d'autres termes, l'argument des « armes et du beurre » explique qu'il y a un arbitrage à faire entre les dépenses militaires et les autres grandes dépenses gouvernementales. De nombreuses études empiriques établissent une relation négative (ou un échange) entre la défense et le bien-être, en particulier une relation négative assez forte entre les dépenses militaires et les dépenses gouvernementales en matière de santé et d'éducation. Il est ainsi établi que : (1) des coûts d'opportunité existent pour l'éducation et la santé dans tous les pays et pour toutes les années, et (2) les niveaux de développement économique ont peu ou pas d'impact sur les coûts d'opportunité pour ces secteurs spécifiques.

Il est alors compréhensible qu'avec le budget global limité du gouvernement, l'augmentation des dépenses militaires peut avoir un effet d'éviction sur d'autres composantes des dépenses gouvernementales telles que les dépenses d'éducation et de santé au Mali. La figure 21 montre clairement les effets des récentes hausses des dépenses de sécurité sur le financement public des secteurs de la santé et de l'éducation.

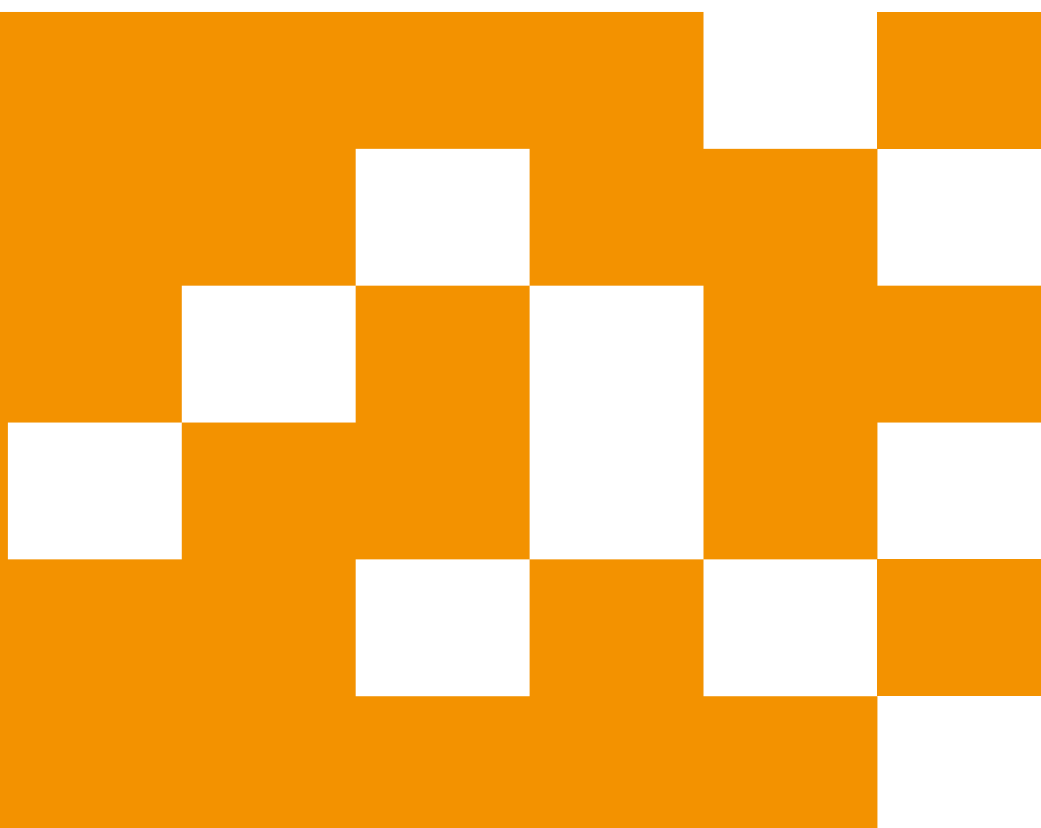
La constatation la plus évidente est que l'effet d'éviction est réel et assez fort par rapport aux dépenses du gouvernement central dans le secteur de la santé. C'est le secteur de la santé qui est le plus perdant avec l'augmentation des allocations budgétaires de la défense. Entre 2010 et 2018, la part des dépenses de santé publique dans le budget de l'État a été maintenue en moyenne à moins de 5 %, tandis que celle des dépenses militaires a doublé, passant de 7 à 14 % du budget de l'État. Il est intéressant de relever qu'en 2003, les deux secteurs ont reçu le même niveau de financement dans le budget de l'État.

FIGURE 21 : Dépenses publiques et dépenses publiques sociales



Tout aussi réel, bien que moins apparent, est l'effet d'éviction sur les dépenses publiques d'éducation. La part de ces dépenses dans le budget de l'État est restée globalement stable, fluctuant autour de 17 % sur la période 2008-2018. Dans le même temps, la part des dépenses militaires dans le budget global de l'État n'a cessé d'augmenter. Un effet de rattrapage a même été constaté vers la fin de cette période, lorsque la part des dépenses militaires a atteint près de 15 %, tandis que la part des dépenses publiques consacrées à l'éducation a de son côté chuté vers 15 %. Cet effet de rattrapage est encore plus perceptible lorsque les deux niveaux de dépenses sont rapportés au PIB (figure 21).

L'effet d'éviction des dépenses militaires sur les dépenses d'éducation est d'autant plus évident si l'on considère que la part du gouvernement central dans le budget de l'éducation devait augmenter fortement compte tenu des challenges et engagements du Mali pour rendre l'accès à l'éducation universel et améliorer la qualité dans ce secteur. En ratifiant le programme sur les objectifs du Millénaire (OMD) puis l'Agenda 2030 sur les objectifs de développement durables (ODD), l'État malien s'est engagé à consacrer davantage de ressources publiques à ce secteur afin de garantir à chaque enfant du Mali (filles et garçons) un accès gratuit à un enseignement primaire et secondaire de qualité. Cela signifie que les récents efforts financiers de l'État malien en matière de sécurité et de défense se font actuellement au détriment de sa capacité à assurer un financement adéquat du secteur de l'éducation pour le développement d'une éducation de qualité au profit de tous.



IV PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES ET DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

1.8 Perspectives démographiques à l'horizon 2050 : enjeux et défis

1.1.12. Quels enjeux ?

La poussée démographique au Mali, d'ici à l'horizon 2050, véhicule plusieurs enjeux aux plans géostratégiques, sécuritaires, économiques et politiques.

Sur le plan géostratégique : La taille et la structure par âge de la population d'un pays sont essentielles dans l'affirmation de la souveraineté d'une nation dans le contexte général des relations internationales. C'est ce qu'enseigne l'histoire démographique et que l'actualité confirme chaque jour. L'état de la population d'une nation ne suffit certes pas à l'affirmation politique de cette nation, mais elle en est une composante nécessaire et ostensible. Ainsi, en dépit des différences idéologiques qui les séparent, aucune grande nation ne peut se permettre d'entretenir de mauvaises relations avec un géant démographique. Les exemples de la Chine, de l'Inde et même du Nigéria (en Afrique de l'Ouest) sont là pour l'attester. La crédibilité internationale des deux géants démographiques de l'Amérique latine, le Brésil et le Mexique, est lourdement hypothéquée par leur déficit démographique. Donc, pour compter, peser et être respecté dans les relations internationales, une nation comme le Mali doit avoir un poids démographique dissuasif face à ses pays limitrophes et au reste du Monde.

Sur le plan sécuritaire : la poussée démographique entraîne des besoins induits considérables dans le secteur de la défense et de la sécurité, car pour sécuriser une population nombreuse il faut des effectifs importants de militaires, de gendarmes et de policiers, plus d'armements et de logistiques pour permettre aux troupes de s'acquitter convenablement de leurs missions de sécurisation des personnes et de défense de l'intégrité du territoire national.

Sur le plan économique : Comment assurer la sécurité alimentaire d'une population de plus de 40 Millions de Maliens en 2050 ? La sécurité alimentaire est indispensable à la sécurité nationale et, par incidence, régionale et nationale. Preuves : les mouvements de réfugiés internes voire internationaux auxquels les grandes famines donnent lieu. Le potentiel déstabilisateur de tels drames humains est grand. Citons simplement les drames vécus dans ces circonstances par les femmes, les enfants et les personnes âgées ; on pourrait signaler également que ces situations de détresse permettent aussi à des meneurs et aux groupes armés d'entretenir un climat émotionnel peu propice à la sécurité et à la paix civile dans le pays.

Sur le plan politique : les implications de la croissance démographique au plan politique sont imprévisibles : elles vont des revendications politiques à l'agressivité collective, en passant par la remise en cause de l'autorité des responsables politiques et administratifs, des chefs coutumiers et des leaders d'opinions. Ces différentes convulsions sociales peuvent constituer une source de déstabilisation sociale et de réelles menaces pour la paix et la sécurité.

La taille, la structure par âge et la dynamique de la population comptent beaucoup dans l'affirmation de la souveraineté d'une nation dans le contexte général des relations internationales. C'est ce qu'enseigne l'histoire et que l'actualité confirme chaque jour. L'état de la population d'une nation ne suffit certes pas à l'affirmation politique de cette nation, mais elle en est une composante nécessaire et ostensible. Ainsi, en

dépôt des différences idéologiques qui les séparent, aucune grande nation ne peut se permettre d'entretenir de mauvaises relations avec des géants démographiques comme la Chine, ni d'ailleurs avec l'Inde. La crédibilité internationale des deux géants de l'Amérique latine, le Brésil et le Mexique, est lourdement hypothéquée par leur déficit démographique. La vitalité démographique du Mali est donc essentielle sa stabilité, à la paix, à la sécurité et à l'affirmation de sa souveraineté.

Le poids démographique d'un pays est assez déterminant dans les rivalités et dans les compétitions entre pays sur la scène internationale. La taille de la population totale d'un pays a une charge symbolique forte sur ses pays voisins et oriente souvent leurs comportements démographiques dans la perspective d'un hypothétique affrontement militaire.

1.1.13. Défis des conflits liés à la gouvernance des ressources naturelles

La population totale du Mali a considérablement augmenté au cours des soixante dernières années, passant de 5,3 Millions d'habitants en 1960 à 20,3 Millions en 2020. Dans une sous-région où la paix et la sécurité sont en déséquilibre à cause des actions conjuguées des groupes armés, des trafiquants de drogues et des terroristes, cette forte croissance démographique contribue à renforcer et à durcir la lutte autour des moyens de survie notamment entre agriculteurs et éleveurs pour l'accès aux ressources naturelles notamment l'eau et la terre.

Les deux principaux moyens de subsistance au Mali, l'agriculture et l'élevage, sont vulnérables au changement climatique, aux catastrophes récurrentes et à la dégradation des ressources naturelles. De ce fait, la course entre agriculteurs et éleveurs pour l'accès à la terre, à l'eau et aux pâturages est souvent une source de conflit intercommunautaire. En tant que tel, l'accès à la terre est donc une des principales sources de tension sociale et de conflit entre les communautés et les familles.

Comme la terre et l'eau se raréfient, la concurrence pour ces ressources vitales s'intensifie, en particulier entre les riches et les pauvres, entre les sédentaires et les pasteurs / nomades. En outre, à mesure que la population augmente, la part de ces ressources vitales disponibles par personne diminue, réduisant ainsi le niveau de vie de la population. Des millions de personnes risquent donc de tomber dans la pauvreté, ce qui peut entraîner des troubles sociaux souvent incontrôlables.

Ces tensions entraînent souvent des conflits entre éleveurs et agriculteurs, mais aussi entre éleveurs et entre agriculteurs. Les communautés vivant au Mali se spécialisent souvent dans l'agriculture ou l'élevage selon leur appartenance ethnique. En raison de la rareté des ressources et de leur gestion parfois exclusive dans de nombreuses localités, la compétition se traduit par des affrontements de plus en plus violents qui impliquent souvent des groupes armés non étatiques.

Cette situation fait que les intérêts défendus par les membres des groupes socioprofessionnels s'identifient aux groupes ethniques et que la lutte pour le positionnement pour l'accès aux ressources en terre et en eau se fait également selon des critères ethniques.

1.9 Défis pour améliorer le capital humain

Toutes les projections démographiques indiquent que le Mali connaîtra une augmentation considérable de sa population à l'horizon 2050 quelle que soit la variante de l'évolution de l'indice synthétique de la fécondité (ISF). Dans les trois décennies à venir, la population malienne continuera d'augmenter quelle que soit la tendance de l'ISF du fait surtout de l'élan démographique.

Le gouvernement du Mali en quête d'une transformation économique et sociale accélérée du pays devrait surtout accorder une attention particulière à cette dynamique démographique et à son impact sur le développement. Le progrès, la prospérité et le bien-être ne peuvent être atteints en mettant l'accent uniquement sur la dimension économique. Les paramètres démographiques sont des facteurs essentiels qui influencent le fonctionnement d'une économie à travers par exemple l'épargne, l'offre de travail, la compétitivité, la sécurité, etc. Plus précisément, ce sont des instruments puissants sur lesquels on pourrait agir pour permettre à une économie d'atteindre des niveaux de vie plus élevés. Par conséquent, pour assurer la réalisation de son objectif, le Mali devrait adopter des stratégies claires visant à relever les défis de cette croissance démographique.

Le « capital humain » – le potentiel de chaque individu – est l'investissement le plus important que le Mali devra consentir dans cette perspective. Pour réussir la transformation économique et sociale, la main-d'œuvre future du Mali devrait être à la fois productive (bien qualifiées et en bonne santé) et économiquement active.

Investir dans le capital humain dans un pays ne se limite pas seulement à l'instruction de la prochaine génération. Il vise surtout la construction d'un avenir économique pour le pays. L'investissement dans le capital humain prépare les enfants à poursuivre une carrière sur la base d'un choix construit dans la durée, mais aussi prépare le pays à la participation à l'économie mondiale. Investir dans le capital humain est donc essentiel pour des considérations économiques claires.

Pour le Mali, c'est alors une nécessité incontournable d'investir dans les ressources humaines au moyen d'une éducation de qualité, des services de santé, de la nutrition et le développement des compétences et des emplois pour favoriser le développement du capital humain. Cette section porte sur l'identification des gaps dans ces domaines, notamment en matière d'éducation et de santé, et sur l'évaluation coûts associés aux investissements nécessaires en vue de combler ces gaps. Cela est particulièrement important pour le Mali afin de permettre de prendre des décisions éclairées sur la manière dont les ressources publiques et privées devraient être allouées et de veiller à ce que suffisamment de ressources financières soient consacrées à l'atteinte de l'objectif de développement adéquat du capital humain.

L'analyse est faite en basant sur l'Indice du capital humain (ICH) développé par la Banque Mondiale². L'ICH quantifie la contribution de la santé et de l'éducation à la productivité de la prochaine génération de travailleurs. Les pays l'utilisent pour évaluer le manque à gagner résultant de leur déficit de capital humain, et déterminer dans quelle mesure ils pourraient progresser plus vite et transformer ces pertes en autant de gains s'ils agissaient maintenant.

1.1.14. Le déficit de capital humain

Malgré les efforts consentis depuis les six dernières décennies, le Mali accuse un sérieux déficit de capital humain. Il est parmi les pays africains qui ont le plus faible score sur l'indice de capital humain publié en 2018. Avec un score de 0,32 sur un maximum de 1, le Mali est classé au 40^{ème} rang, juste devant le Sud Soudan et le Tchad, et au même niveau que le Libéria et Niger (Figure 22).

² World Bank. 2018. The Human Capital Project. World Bank, Washington, DC. © World Bank. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/30498> License : CC BY 3.0 IGO.

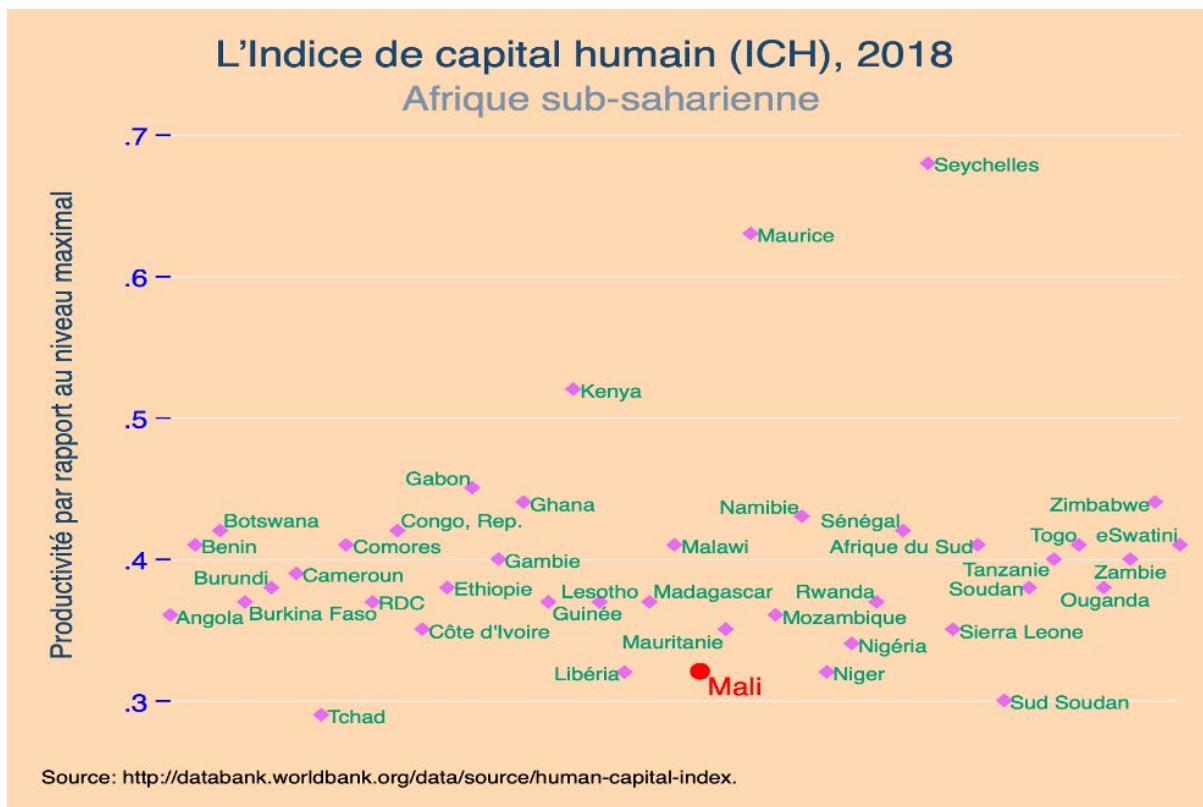


FIGURE 22 : L'Indice du capital humain en Afrique subsaharienne, 2018

L'Indice varie entre 0 et 1, et ne prend la valeur 1 que si un enfant né aujourd'hui peut espérer vivre en pleine santé (ne subir aucun retard de croissance et vivre au moins jusqu'à 60 ans) et atteindre son potentiel d'éducation (14 années de scolarité de qualité avant l'âge de 18 ans). Le score d'un pays est la distance qui le sépare de la « frontière », à savoir une scolarité complète et une pleine santé.

Le score de 0,32 du Mali dans l'ICH signifie que le niveau de revenu qu'un enfant né aujourd'hui dans ce pays peut espérer atteindre à l'âge adulte sera inférieur de 68 % au niveau qu'il aurait pu atteindre s'il avait suivi une scolarité complète et avait vécu en pleine santé. L'Indice peut être aussi directement lié aux scénarios concernant le futur niveau de revenu des pays et des particuliers. Le score de 0,32 du Mali signifie de ce fait que le pays pourrait atteindre un PIB futur par travailleur trois fois plus élevé s'il atteignait le niveau correspondant à une scolarité complète et à la pleine santé.

Si cette performance globale du Mali est alarmante, les chiffres sont encore plus inquiétants lorsque l'on se penche sur les différentes composantes intégrées au sein de l'ICH.

1.1.14.1 La probabilité de survie jusqu'à 5 ans

Cette composante de l'ICH révèle une réalité inquiétante au Mali. En effet, le score du pays pour la survie des enfants au-delà de l'âge de 5 ans n'est que de 0,89 sur 1. En d'autres termes, seuls 89 % des enfants nés aujourd'hui pourront survivre jusqu'à l'âge scolaire, ce qui signifie que 11 % des enfants nés aujourd'hui ne vivront pas au-delà de l'âge de 5 ans. Le Mali réalise ainsi la plus mauvaise performance à cet égard en Afrique subsaharienne, aux côtés de la Sierra Leone et du Tchad. En Sierra Leone également, jusqu'à 11 % des enfants nés aujourd'hui mourront avant l'âge de 5 ans, tandis qu'au Tchad, ce chiffre s'élève à 12 %. La moyenne en Afrique subsaharienne est de 0,93 sur 1. En d'autres termes, seuls 93 % des enfants nés

aujourd'hui en Afrique subsaharienne ont une chance de vivre jusqu'à 5 ans ; les 7 % restants mourront avant d'atteindre cet âge. Ailleurs en Afrique subsaharienne, notamment en Afrique du Sud, en Namibie, au Rwanda, au Botswana et à Madagascar, 96 % des enfants qui y naissent ont une chance de survivre jusqu'à l'âge de 5 ans.

Le faible score du Mali est d'autant plus préoccupant que ce taux n'est pas forcément lié à l'aspect sécuritaire. Par exemple, en Irak (4^e pays le plus dangereux du monde selon l'indice mondial de la paix), 99 % des enfants ont une chance de survivre jusqu'à l'âge de 5 ans, alors qu'en Côte d'Ivoire, ce chiffre n'est que de 91 %. Certes, plus un pays est sûr, plus les enfants ont de chances de grandir, néanmoins les conditions et les chances de ces enfants d'atteindre au moins l'âge scolaire sont avant tout déterminées par les politiques mises en place par le gouvernement pour investir dans le capital humain.

1.1.14.2 Le défi de l'éducation

L'ICH prend en compte le secteur de l'éducation à travers deux sous-indicateurs : la quantité d'éducation (par le nombre d'années que les enfants passent à l'école, ainsi que l'adéquation entre le temps d'apprentissage et de formation) et sa qualité. La référence adoptée dans le calcul de l'indice est qu'un enfant bénéficie d'une éducation complète s'il a suivi 14 années d'enseignement de qualité jusqu'à l'âge de 18 ans.

Selon les données de l'indice, la durée moyenne mondiale prévue de la scolarité pour les enfants nés aujourd'hui jusqu'à l'âge de 18 ans est de 11,2 ans sur 14. En revanche, l'adéquation entre le temps d'apprentissage et de formation n'est que de 7,9 ans sur 14 en moyenne dans le monde. En Afrique subsaharienne, seulement 8,1 années en moyenne seront consacrées aux études des enfants jusqu'à l'âge de 18 ans, pour un taux d'adéquation entre le temps d'apprentissage et le temps de formation de 4,9 sur 14.

En comparant ces chiffres avec les résultats du Mali, on constate une fois de plus que ce pays est l'un des moins performants d'Afrique et du monde. Ainsi, les enfants nés au Mali ne peuvent espérer terminer en moyenne que 5,6 années de scolarité, pour un taux d'adéquation temps d'apprentissage/temps de formation de 2,7 sur 14. C'est à peine mieux que pour ceux nés au Tchad, qui n'achèveront en moyenne que 5 ans de scolarité pour une adéquation temps d'apprentissage/temps de formation de 2,6.

Cette situation affecte la qualité de l'éducation telle que mesurée par l'harmonisation des résultats des tests des principaux programmes internationaux d'évaluation des performances des élèves. Alors que la moyenne mondiale est de 431 points, le Mali se distingue parmi les plus faibles en la matière avec une moyenne de 307 points sur 625. L'Afrique subsaharienne dans son ensemble a un score moyen de 374 points, avec quelques très bons scores comme au Gabon (456), au Kenya (455), ou au Sénégal (412).

1.1.14.3 Les comptes de la santé

Pour les 89 % d'enfants nés au Mali qui pourront survivre jusqu'à l'âge de 5 ans, un autre défi demeure : jouir d'une bonne santé. L'ICH intègre cette dimension en prenant en compte le taux d'enfants non affectés par un retard de croissance avant l'âge de 5 ans, ainsi que leur taux de survie à l'âge adulte.

Les données de l'ICH indiquent que 30 % des enfants nés aujourd'hui au Mali souffriront d'un retard de croissance au cours de leurs cinq premières années. Ce chiffre n'est que de 8 % aux Seychelles, 17 % au Gabon et au Sénégal, 19 % au Ghana, alors que la moyenne est de 32 % pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne et de 23 % au niveau mondial.

En ce qui concerne le taux de survie des adultes, la moyenne pour la région de l'Afrique subsaharienne est également inférieure à la moyenne mondiale (0,73 contre 0,85). Seuls 73 % des jeunes de 15 ans nés aujourd'hui survivront jusqu'à 60 ans. Cela explique la présence d'un très grand nombre de pays d'Afrique subsaharienne en bas du classement. Le Mali, cependant, obtient un score légèrement supérieur à la moyenne de la région de l'Afrique subsaharienne avec 74 %.

Toutefois, le score du Mali est bien inférieur à celui de certains de ses pays voisins comme le Sénégal et la Mauritanie, où les taux de survie des adultes sont respectivement de 82 % et 80 %. En revanche, le Mali fait beaucoup mieux que certains pays de la région comme la Côte d'Ivoire (61 %), le Tchad (64 %), le Soudan et l'Afrique du Sud (68 %) ou le Nigeria (65 %).

En résumé, les scores du Mali reflètent une grave crise du capital humain dans le pays et remettent en question sa capacité à atteindre les objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030. Cette faiblesse soulève également des questions sur les conséquences graves sur ses possibilités de réaliser les transformations économiques et sociales pour une société de prospérité partagée telles que définies dans le CREDD et l'Agenda 2063 pour l'Afrique. Il convient aussi surtout de noter que le déficit en capital humain pourrait s'aggraver à l'avenir en raison de l'incertitude en matière de sécurité, de la croissance démographique rapide, de la fragilité politique et sociale, des conflits communautaires et du changement climatique.

Pourtant, le Mali peut encore faire la différence si des initiatives audacieuses sont prises pour garantir à chaque Malien une éducation complète de qualité et une santé parfaite.

1.1.15. Les besoins pour changer la donne

1.1.15.1 Éducation

En ratifiant l'Agenda 2030 sur les ODD, le Mali s'est engagé à offrir à chaque enfant sur son territoire un enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité. L'évaluation des besoins est donc basée sur quatre réformes spécifiques nécessaires pour transformer le système éducatif malien de manière à réaliser l'ODD 4 à l'horizon 2030. Il s'agit notamment : i) d'élargir la couverture éducative pour la rendre universelle dans le primaire et le secondaire (accès, équité, parité) ; ii) d'augmenter le nombre d'années de scolarité accomplies par enfant (taux d'achèvement) ; iii) d'améliorer la qualité de l'enseignement (taux d'encadrement) ; et iv) d'améliorer le rendement du système (efficacité interne). En termes de valeurs cibles, les objectifs de ces réformes se déclinent comme suit :

- L'offre d'éducation préscolaire est améliorée afin de porter progressivement le taux brut de scolarisation à 50 % à partir de 2030 pour les enfants âgés de 3 à 5 ans ;
- A partir de 2030, tous les enfants à partir de 6 ans accèdent à l'enseignement fondamental. Ils achèvent tous les deux cycles de l'enseignement fondamental et auront tous accès à l'enseignement secondaire. Il n'y a plus d'abandon au niveau de l'enseignement fondamental (taux d'achèvement de 100 %) ;
- Le taux de redoublement est limité à 10 % dans les deux cycles de l'enseignement fondamental ;
- Au niveau de l'enseignement secondaire les effectifs se répartissent comme suit :
- 67 % des élèves poursuivent leur scolarité dans de l'enseignement secondaire général ;
- 33 % des élèves sont orientés vers le l'enseignement secondaire technique et professionnel, dont 40 % dans l'enseignement technique ;

- Le taux de redoublements est à 15 % et le taux de survie à 90 %.

La qualité de l'éducation sera améliorée grâce à un apport substantiel de ressources humaines, d'infrastructures et d'équipements pour parvenir à un ratio élèves/enseignant de 40 élèves par enseignant dans l'enseignement primaire et de 25 élèves par enseignant dans l'enseignement secondaire.

Le coût financier à supporter pour atteindre ces objectifs quantitatifs est estimé, pour chaque niveau d'enseignement, à partir du coût total associé à chaque élève. Cela inclut les coûts de fonctionnement courant (personnels enseignants et non-enseignants, matériels pédagogiques, administration, dépenses sociales) et les coûts liés aux dépenses en capital (investissements) pour l'équipement et la construction ou la maintenance des infrastructures (notamment la construction de salles de classe ou de locaux pour les services d'appui administratif et pédagogique au niveau central ou décentralisé).

Les coûts courants sont fonction du nombre d'élèves et les coûts d'investissement sont fonction de l'augmentation du nombre d'élèves (ce qui nécessite la création de nouvelles places dans les écoles). Par conséquent, on obtient le coût total de l'éducation en multipliant le nombre d'élèves par le coût courant par élève et en ajoutant le coût en capital par élève multiplié par le nombre d'élèves supplémentaires prévus pour l'année suivante.

Les informations sur coûts unitaires par ordre d'enseignement (coûts par élève) à l'année de référence (2018) sont obtenus à partir des statistiques de l'éducation publiées annuellement dans l'annuaire de l'éducation et des données sur le budget de l'État. Les valeurs considérées sont les moyennes agrégées nationales ; c'est dire que le calcul n'est pas fait de façon séparée pour les différents types de structures (écoles publiques, écoles privées, écoles communautaires...) même si ces types de structures coexistent dans le pays et participent toutes à l'offre de service d'éducation.

Le nombre d'élèves par niveaux et types d'éducation est obtenu en multipliant la population d'âge scolaire par le pourcentage de ces enfants inscrits à l'école. Plus spécifiquement, sur la base des projections démographiques effectuées sous les différents scénarios d'évolution de la population malienne, on peut estimer la population scolarisable pour les années d'âge théorique correspondant à chacun des cycles d'enseignement sur la base des taux bruts de scolarisation projetés à l'horizon 2030 et après.

1.1.15.2 Santé

1.1.15.2.1 Déficit courant et besoins projetés en personnel professionnel de santé

Les graphiques 23, 24 et 25 donnent l'état des lieux sur les ressources disponibles pour le système de santé malien, notamment la main-d'œuvre (médecins, infirmiers et autres travailleurs de la santé) et les dépenses courantes de l'état par tête d'habitant.

Ces données sont essentielles pour permettre de mieux appréhender quel est le niveau de satisfaction des besoins de santé des populations. En effet, les services de santé dépendent essentiellement de ressources humaines bien formées, notamment les spécialistes tout comme le personnel des soins primaires. La densité des ressources humaines disponibles pour les populations constitue un bon indicateur de la capacité opérationnelle d'un système de santé. Il n'existe pas une règle d'or pour déterminer si les personnels de santé sont en effectifs suffisants. Toutefois, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) considère que les pays qui ont moins de 23 professionnels de santé (en ne comptant que les médecins, le personnel infirmier et les sages-femmes) pour 10 000 habitants ne disposent pas d'un taux de couverture

convenables pour assurer à leurs populations les interventions essentielles en matière de soins de santé primaires. L'OMS fixe ainsi un seuil de densité minimale en personnel (23 pour 10 000) en-dessous duquel il est difficile de fournir convenablement des prestations de soins de santé à la population.

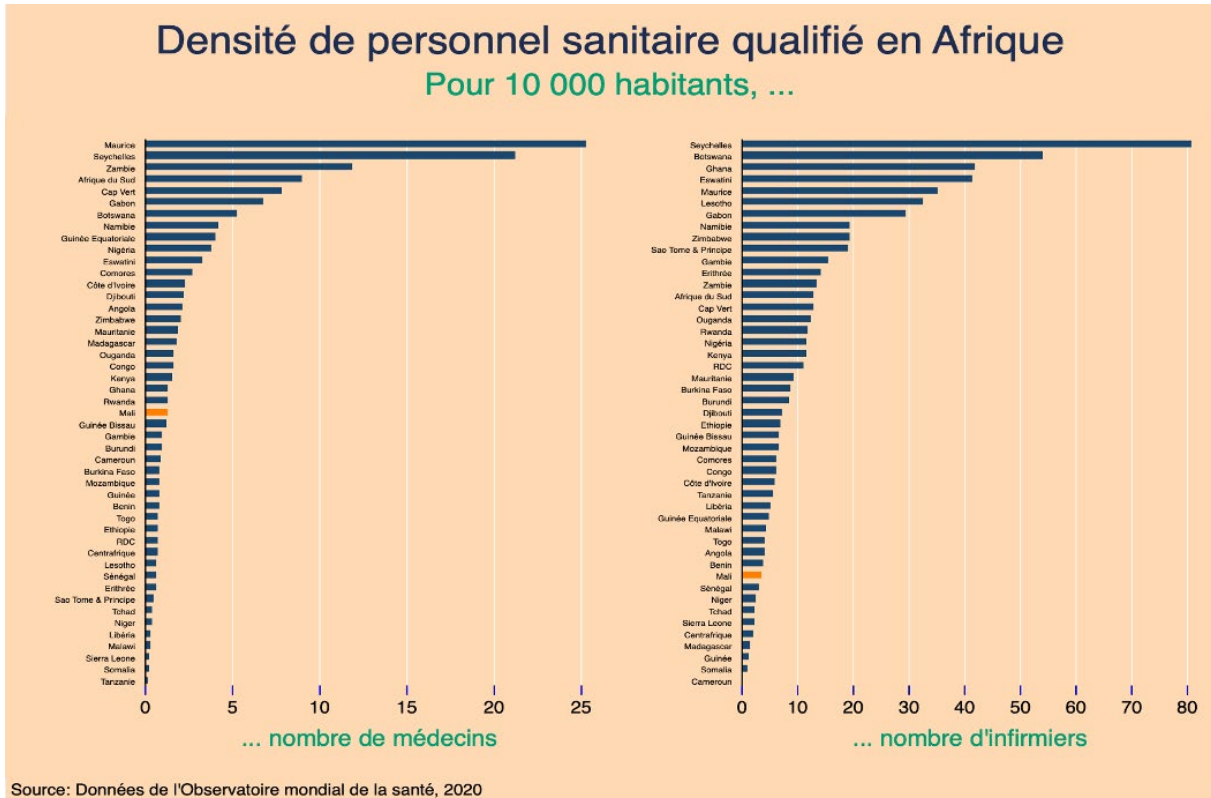


FIGURE 23 : Densité de personnel sanitaire qualifié en Afrique

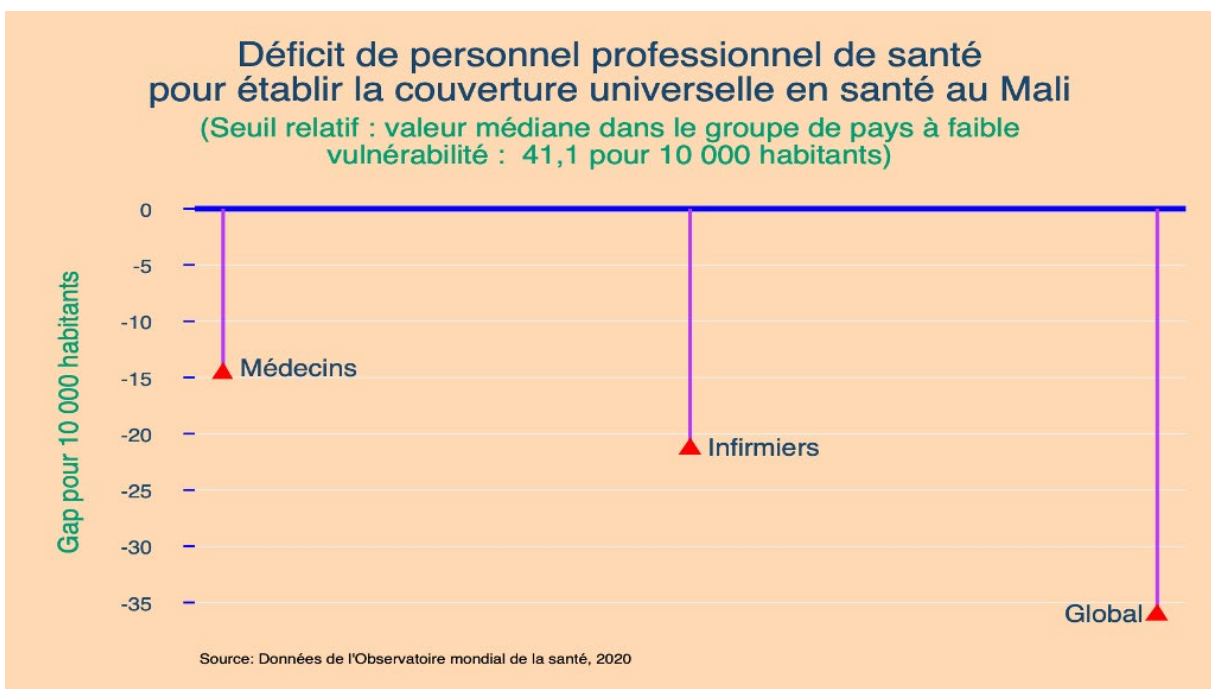


FIGURE 24 : Déficit de personnel professionnel de santé au Mali

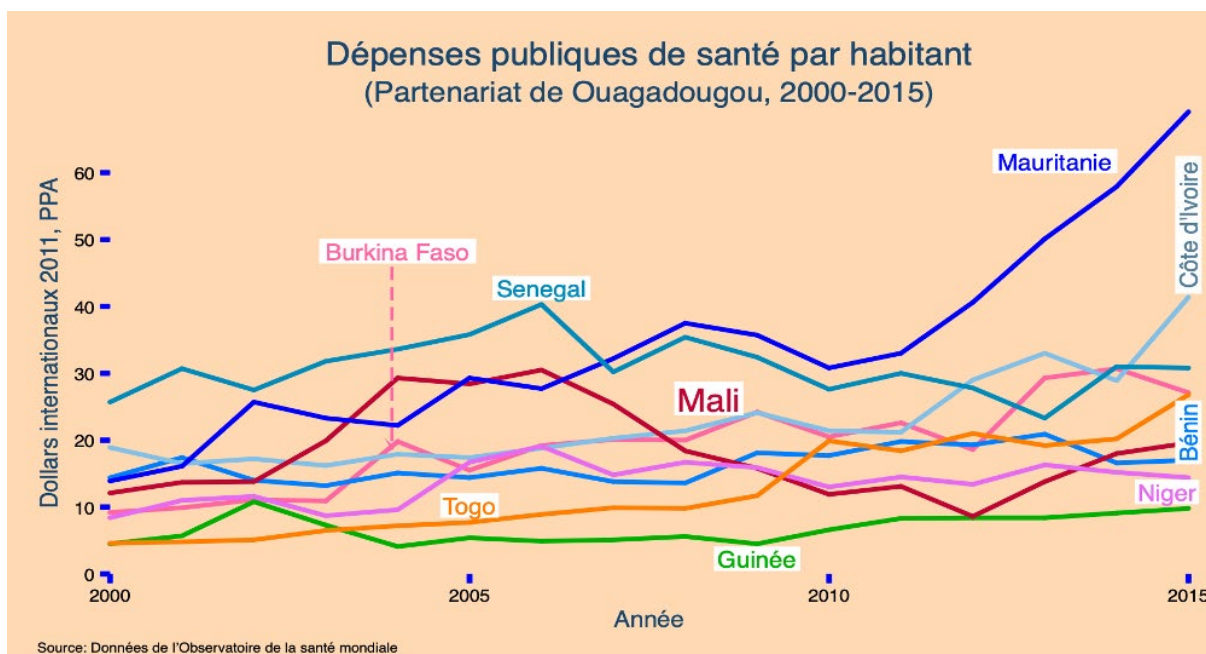


FIGURE 25 : Dépenses publiques de santé par habitant

Cet indicateur de l'OMS ne permet cependant pas de cerner correctement les besoins exhaustifs en personnel soignant dans un pays donné. En revanche, l'indicateur du déficit d'accès aux travailleurs de la santé permet de mesurer le déficit de couverture santé causé par le manque de personnel médical. Cet indicateur du déficit d'accès lié au personnel (en anglais : *staff related access deficit*) a été développé par l'Organisation Internationale du Travail (Internationale Labour Organization, ILO). Il fournit des informations sur la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans le domaine de la santé et sert de mesure de substitution pour la disponibilité des services de santé. Il est mesuré en utilisant la différence relative de la densité nationale des professionnels de la santé dans un pays donné et un indice de référence. Le point de repère, à son tour, se réfère aux valeurs médianes d'un groupe de pays qui ont réussi à rendre les services de santé largement accessibles à la population, sur la base des données disponibles sur la couverture des services. Sur la base des données de 2011 de l'OMS (nombre de médecins, personnel infirmier et obstétrical pour 10 000), la valeur médiane estimée est de 41,1 pour 10 000 habitants, pondérée par la population totale. Cette valeur médiane est un peu plus de 4 agents de santé pour 1 000 habitants et dépasse le minimum fixé pour la prestation des soins primaires, soit 2,3 pour 1 000 (ILO, 2011, 2014).

Dans le cas du Mali, l'indicateur du déficit d'accès lié au personnel suggère que 86,9 % de la population ne bénéficient pas de la couverture santé telle prévue par la loi en raison d'effectifs insuffisants dans les professions de santé (seuil : 41,1) (ILO, 2008, 2014, 2017 ; WHO, 2014a, 2014b). Le Mali, à l'image de la grande majorité des pays d'Afrique, affiche un niveau de déficit d'accès très élevé. Dès lors, une piste pour améliorer l'état global de santé de la population est de chercher à combler ce gap de ressources humaines.

Pour estimer l'accès aux services de professionnels médicaux qualifiés (médecins et personnel infirmier et obstétrical), le Bureau Internationale du Travail (BIT) utilise comme approximation la différence relative entre la densité des professionnels de la santé dans un pays donné et sa valeur médiane dans les pays à faible vulnérabilité. L'accès de la population aux services de professionnels de la santé dans les pays à faible vulnérabilité est donc utilisé comme référence pour d'autres pays. Le référentiel relatif de l'OIT correspond à la valeur médiane dans le groupe de pays considérés comme « faiblement vulnérables » concernant la structure de l'emploi et la pauvreté (pour la liste des pays voir : ILO, 2014).

Le graphique 26 donne l'estimation des besoins du Mali en personnel professionnel de santé sur la période 2012-2030.

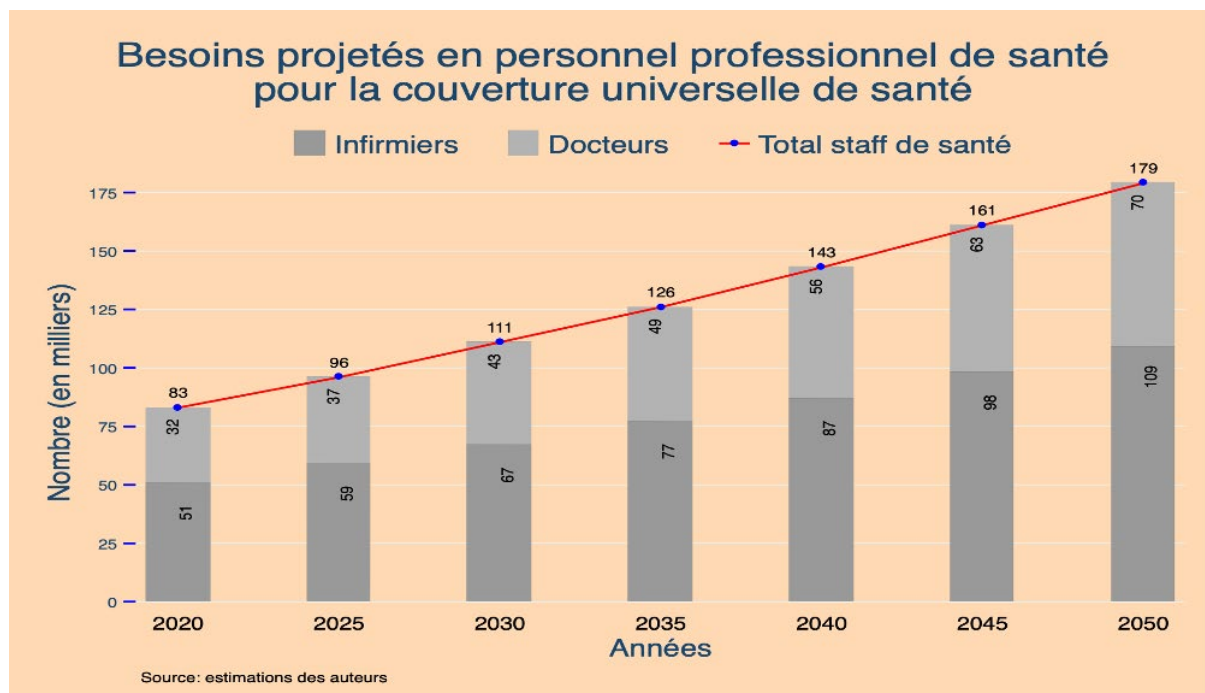


FIGURE 26 : Besoins en personnel professionnel de santé

1.1.15.2.2 Combien ça coûte?

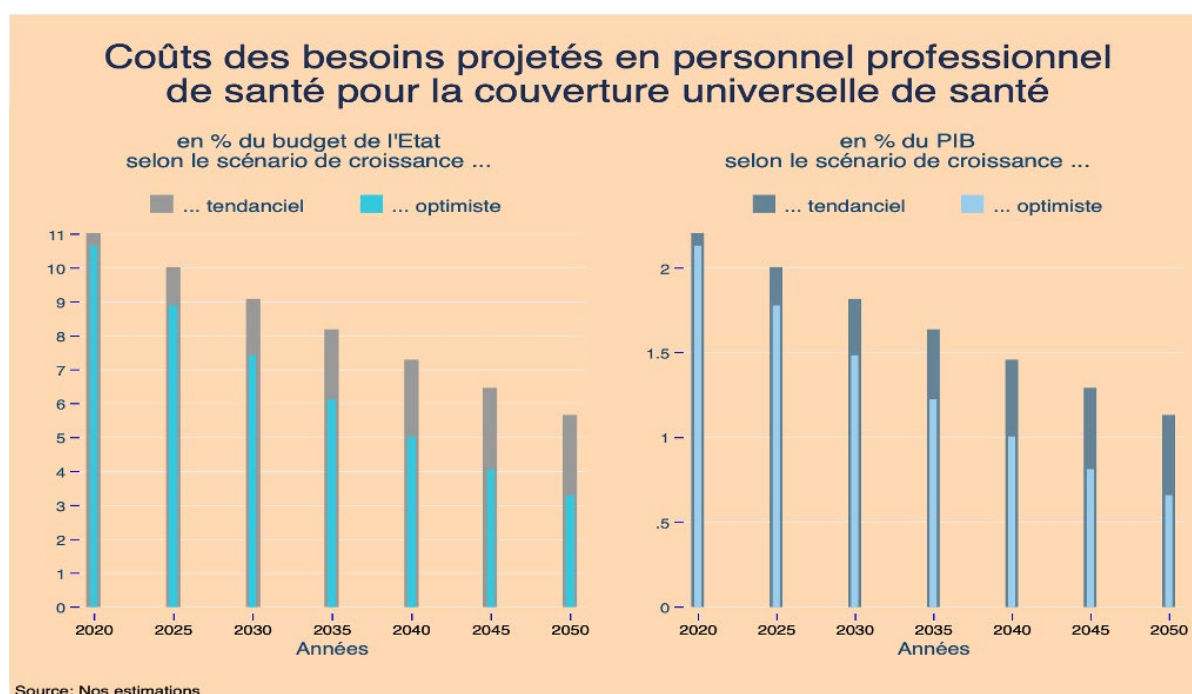


FIGURE 27 : Coûts des besoins projetés en personnel de santé

V CONCLUSION

Cette monographie a analysé les enjeux sécuritaires de la dynamique démographique au Mali sur la période allant de 1960 à 2040. L'analyse a été construite sur la base des données nationales existantes qui ont été collectées, traitées et analysées conformément à un canevas soumis par le Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)/WECARO, basé à Dakar (Sénégal), avec l'appui du Bureau UNFPA/Mali. Les perspectives démographiques élaborées par la Division de la Population des Nations Unies (World Population Prospects, The 2019 Revision, Median variant) ont été utilisées pour analyser les évolutions de la population du Mali sur la période 1960 à 2040 et les besoins induits par cette évolution démographique dans les secteurs de la Santé, de l'Éducation, de la Défense et de la Sécurité, de l'économie et de la sécurité alimentaire.

Les résultats des analyses faites ont montré que l'état de la population, son effectif, sa structure par âge et par sexe, sa répartition sur le territoire national et sa dynamique (fécondité, mortalité, migrations), à un moment donné, peuvent créer une situation interactionnelle très complexe qui peut favoriser la paix, la sécurité et la stabilité dans un pays ou mettre en péril la paix, la sécurité et la stabilité, si les fortes demandes sociales induites par la croissance démographique dans les secteurs sociaux (Santé, Éducation, Défense, Emploi) ne sont pas satisfaites. Les efforts budgétaires déployés par le Mali pour répondre à la demande sociale induite par la dynamique de la population ont été analysés et les analyses ont montré que ces efforts ont été insuffisants pour faire face à la demande sociale. Le Mali doit donc déployer plus d'efforts budgétaires en faveur des secteurs sociaux dans l'avenir pour assurer l'adéquation entre l'offre et la demande sociale induite par la croissance démographique dans les secteurs de la Santé, de l'Éducation, de la Défense, de l'Emploi et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les résultats de l'étude ont montré que les problèmes sécuritaires actuels ont leurs sources dans cette insatisfaction de la demande sociale depuis plusieurs décennies et sont exacerbés par les effets des changements de structure et de dynamique de la population Malienne.

L'impact des interrelations entre la croissance démographique, la paix et la sécurité affecte le Mali dans sa quasi-totalité depuis une vingtaine d'années et s'est particulièrement manifesté dans certaines régions dans le Nord et le Centre du pays occasionnant des conflits multiformes qui commencent généralement par des conflits communautaires autour des moyens de survie.

La réponse nationale à ces crises s'élaborent au fur et à mesure de la prise en compte de la dimension des problèmes.

Dans un contexte de menaces sécuritaires multiples à caractère transfrontalier, la coopération sous régionale et multi-pays reste l'option la plus appropriée par faire face à la nature du défi. Le G5 Sahel et l'Alliance du Sahel restent un cadre opportun pour une collaboration efficiente de même que le cadre de concertation et d'action commune entre plusieurs pays. L'Alliance du Sahel a démarré un programme à impact rapide afin de stabiliser les espaces frontaliers du G5 Sahel, améliorer l'accès et la qualité des services sociaux de base et renforcer la résilience des populations. En plus, le programme aura un fort impact sur l'atténuation des vulnérabilités, à travers la réduction des déséquilibres sociaux dans la région, notamment en faveur des jeunes et des femmes, et le renforcement de la cohésion sociale. Il contribue également à atténuer les disparités entre les territoires en matière de développement social et économique. Les initiatives régionales devraient être complétées par la mise en place d'un système global d'information sur les questions de développement sous leurs différentes dimensions.

VI RÉFÉRENCES

1. The World population prospects, the 2019 Revision, Median Variant, Division de la Population des Nations Unies.
2. Annuaire statistique du Mali, Institut National de la Statistique (INSTAT).
3. Annuaire statistique du Ministère de la Santé et de l'hygiène publique du Mali.
4. Annuaire statistique du Ministère de l'Éducation Nationale du Mali.
5. Rapports des Enquête Modulaires et permanentes auprès des Ménages (EMOP) du Mali.
6. Rapports des Enquêtes d'Évaluation de la Pauvreté (EMEP) du Mali.
7. Rapport NTA élaboré par l'équipe/NTA-Mali.



Démographie, Paix et Sécurité au Sahel

UNFPA, Bureau de l'Afrique de l'Ouest et du Centre

Immeuble Wolle Ndiaye, Almadies

BP : 21090 Dakar-Ponty SENEGAL

Fax : +221 33 820 17 31

Web : <http://wcaro.unfpa.org>

E-mail : wcaro.office@unfpa.org

